

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE



UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT (INSEPS)

MEMOIRE DE MAITRISE ES-SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU
SPORT (STAPS)

THEME

**LE SPORT COMME MEDIATEUR SOCIAL DANS LA
PRISE EN CHARGE DES DEFICIENTS
INTELLECTUELS : STRATEGIES ET MOYENS**

Présenté et soutenu par:

M. Cheickh Sadibou FALL

Sous la direction de:

M. Papa Bourama SAMBOU
PEPS titulaire de Master Pro en
Innovation, Ingénierie en Projet Sportif

Année universitaire : 2011 - 2012

DEDICACES

Par la grâce de DIEU le MISERICORDIEUX

Je dédie ce modeste travail à :

✓ **A mes chers parents**

Votre bonté, votre générosité, votre simplicité, votre courage, surtout votre dignité et votre honnêteté ne seront atteints. Vous avez su m'orienter, me conseiller, m'aider et m'entourer d'affection. Par ce travail, je loue votre affection, vos sacrifices, votre dévouement à mon égard. Que DIEU le tout puissant vous accorde une longue vie, une santé de fer afin que vous puissiez bénéficier des fruits de votre arbre.

✓ **A mon défunt Frère MAFOU FALL qu'il repose en paix**

Je ne saurais trouver les mots pour traduire ma reconnaissance et mon affection à son égard. Son souci, son engagement pour ma réussite nous ont toujours poussés à persévérer pour atteindre nos objectifs. Que le bon DIEU l'accueille dans son paradis.

✓ **A sa femme Simone JOACHIM FALL et sa fille AICHA FALL** qui ont aussi toujours su répondre à mes sollicitations.

✓ **A ma très chère Amie YOLANDE BADIANE** qui m'a toujours soutenue pendant les moments difficiles

✓ **A ma très chère amie Mariama SECK**, qui n'a ménagé aucun effort pour m'accorder son soutien

✓ **A mes frères et sœurs**

✓ **Mes amis (e)**

REMERCIEMENTS

« Dans la société Africaine, le savoir comme du feu se trouve chez son voisin »

Je voudrais remercier par cette présente occasion :

DIEU le tout puissant et son prophète Mohamed (PSL)

- ✓ A mon directeur de mémoire **M. Papa Bourama SAMBOU** qui n'a ménagé aucun effort pour diriger ce travail avec méthode, rigueur et abnégation, malgré ses multiples occupations. Nous avons toujours apprécié votre sens de la responsabilité, votre rigueur et votre sérieux. Que le bon DIEU vous protège et vous accorde longue vie.
- ✓ Tout le personnel administratif et technique de l'INSEPS
- ✓ Toute la promotion de l'année de maîtrise 2011/2012. Que DIEU nous protège et nous accorde une réussite dans nos études et à tous les étudiants de l'INSEPS.
- ✓ Mon oncle Moussa KAMBAYE et sa famille qui m'ont toujours soutenu dans mes études.
- ✓ Toute l'équipe des spécial Olympics Sénégal et plus particulièrement Madame **Rahja SY** la Directrice Nationale.
- ✓ A tous les athlètes de spécial Olympics
- ✓ Mon grand frère Ahmet FALL et sa famille depuis New York
- ✓ A mes amis et frères d'enfance : Alioune Badara Sagna, Assine Diedhiou, Ives Ousmane Sagna, Sékou Abdoulhadre Diouf, Souleymane l'américain, Ndiogou Mané, Kalilou Coly, Amadou Sow Badji, Georges Corneille, Pape Cheikh Manga, Denaz, Ibrahima Fall dit tonton, Adja Fall, Aimé Kass Diatta, Pedro
- ✓ Toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont participé à l'élaboration de ce travail.

TABLEAU DES ABREVIATIONS

A.A.M.R: American Association on Mental Retardement

A.PA: American Psychatric Association

A.S.D.M.E: Association des Elèves Déficients Mentaux

CEFDI : Centre d'Education et de Formation des Déficients Intellectuels

CIDIH : Classification Internationale des Différences : Incapacité et Handicap

CIH : Classification International de l'Handicap

CIM : Classification International des Maladies

DAS : Direction National de l'Action Sociale

INSEPS : Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport

OMIN: Online Mendelian Inheritance in Man

OMS: Organisation Mondial de la Santé

ONU : Organisation des Nations Unies

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Le sport est une œuvre humaine culturelle. Même si d'aucuns pensent qu'il a existé depuis l'antiquité, d'autres situent plutôt son avènement depuis la révolution industrielle. Il se caractérise par des pratiques gestuelles plus ou moins organisées qui nécessitent un environnement et des outils.

Ces pratiques, que nous pouvons qualifier de corporelles concernent tout le corps ou une de ses parties, exigent un déplacement plus ou moins long, une grande dépense énergétique ou non, l'utilisation d'outils ou à mains nues, visent l'obtention d'une performance sportive, le maintien de la forme, l'éducation des jeunes et des moins jeunes, le bien-être des individus, la production de biens ou de services, les loisirs ou la santé.

L'environnement, quant à lui, est fait de délimitation et d'aménagement de l'espace d'évolution mais aussi et surtout de contraintes idéologiques, matérielles, culturelles ou institutionnelles qui fixent les limites de ce qui est autorisé ou interdit, de ce qui est légal, utile, productif, éducatif ou conforme aux normes sociales. L'environnement confère donc au sport et aux sportifs une place et un rôle.

Conscients du rôle social du sport, des États et des Organismes tels que : l'UNESCO l'UNICEF et l'OMS ont entrepris des politiques de développement social. C'est dans cette logique que le conseil de l'Europe a défini le sport en tenant compte des projets et des fonctions qui lui sont assignés. C'est ainsi qu'« on entend par "sport" toute forme d'activité physique qui, à travers une participation organisée ou non, a pour objectif l'expression ou l'amélioration de la condition physique et psychique, le développement des relations sociales ou l'obtention de résultats en compétition de tous niveaux »¹.

Dans cette définition, il apparaît une nette volonté de conférer au sport un rôle de développement social global et d'intégration de toutes les communautés sociales en renforçant davantage les relations entre les hommes quels que soient leur état de santé et leurs niveaux de vie. Ceci allant dans le sens de l'amélioration des conditions de vie de tous.

Ce développement social, selon le conseil de la santé et du bien-être du gouvernement du Québec² (1997), «fait référence à la mise en place et au renforcement au sein des

¹Charte du sport, art 2, in Lexique, op cit, p13

² Le conseil de la santé et du bien-être du gouvernement du Québec (1997)

communautés(...), des conditions requises pour permettre à chaque individu de développer ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale (...).»

Ce faisant, on remarque de plus en plus une volonté accrue des États et de ces organismes d'entreprendre des politiques allant dans le sens d'instaurer un développement social homogène. Car ils notent qu'ils existent toujours des entités sociales qui se sentent discriminées pour la simple raison qu'elles sont porteuses d'un handicap ou de toute autre déficience corporelle.

Le sport semble donc être le ciment de ce développement homogène et de cette lutte contre les discriminations, un médiateur social dont il convient, dans le cadre de ce mémoire, d'étudier les stratégies et les moyens.

C'est pourquoi nous intitulons ce mémoire : le sport comme médiateur social dans l'éducation des déficients intellectuels : Stratégies et Moyens.

Après avoir proposé une introduction et dégager la problématique, nous ferons une revue de la littérature, définirons nos outils d'analyse et la méthodologie à respecter au cours de notre recherche avant d'exposer et commenter nos résultats.

PROBLEMATIQUE

Les hommes sont tous nés égaux devant Dieu. Ils subissent d'énormes changements dans leur évolution. Car, chaque homme appartient à une société bien déterminée. La diversité des sociétés d'appartenance des hommes est la première source de différence entre ces derniers. Certaines sociétés sont plus centrées sur l'homme là où d'autres le sont plutôt sur le « système ». Centrées sur le « système », des privilèges sont accordés à ceux qui sont aptes à perpétuer ce système, à le défendre, à le reproduire durablement. Les faibles, les porteurs de handicap sont marginalisés pour leur apport insignifiant à la marche sociale. Centrées par contre sur l'homme, elles sont plus attentives à ses préoccupations, à ses souffrances et ses plaisirs, à ses aptitudes et déficiences, à son éducation et à sa santé. Les porteurs de handicap sont repérés, pris en charge par une éducation spécialisée en vue d'une insertion sociale réussie avec le sport comme médiateur dans cette éducation des personnes avec handicap.

Une des sources de différence dans la considération accordée à l'homme est, avons-nous dit, son handicap. Désavantage résultant d'une maladie ou d'une malformation, le handicap existe sous une forme motrice, visuelle, auditive ou intellectuelle. Il a une connotation négative dans beaucoup de ces cas. C'est un manque, une inaptitude, une incapacité, une dépendance, un fardeau social... Et même si ces considérations sont la base d'une intervention efficace pour l'amélioration de cet état, il faut noter à la suite de CÔTÉ que « le handicap est devenu une caractéristique individuelle dévalorisante découlant automatiquement d'une incapacité ou d'une déficience.

C'est ainsi qu'un individu qui présente une déficience ou une incapacité est nécessairement inférieure, mal placé, hors concours, disqualifié. Il fait pitié avec sa différence, l'attention étant entièrement centrée sur cette particularité perçue comme avilissante et qui le désigne comme une victime. Dans ce glissement de sens, la contribution des citoyens ayant la chance de n'avoir ni déficience ni incapacité est complètement évacuée. La société ne leur demande plus d'accepter une surcharge pour équilibrer les chances de réussite »³. Le handicapé, personne vivant avec un handicap, est victime de stigmatisation, d'indifférence, de marginalisation, de discrimination. Victime de stigmatisation, il lui est presque reproché sa différence jugée anormale, pesante. Il est de ce fait marginalisé et n'est pas consulté pour la prise de décisions importantes pour la société, même celles qui lui sont

³CÔTÉ, (1991) la notion de handicap : l'histoire d'un prodigieux contre sens. Synergie, Vol 3; p3

destinées. Les écoles ainsi que les gares, les transports publics ne prévoient pas d'aménagements qui puissent leur faciliter l'accès ; les programmes scolaires sont mal adaptés à leur rythme d'apprentissage et d'adaptation. Leur prise en charge est plus une œuvre de charité que d'éducation. Placé au bas de l'échelle sociale, on ne pense à lui, surtout dans les sociétés religieuses, que quand il faut donner l'aumône.

Pour mettre fin à cette stigmatisation, à cette indifférence, à cette marginalisation dont sont victimes les personnes porteuses de handicap, une bonne éducation sert de tremplin pour diminuer voir éradiquer cette situation désavantageuse qui affecte les handicapés. Avec celle-ci, l'on a su améliorer les conditions de vie et d'existence de ces personnes. Une éducation qui parte des déficiences constatées pour leurs apporter des correctifs à même de réduire les disparités et partant cette indifférence quasi générale : en somme, une éducation spécialisée.

Elle est dite spécialisée quant elle est orientée vers un groupe de personnes à qui est reconnu une différence notable. Ce sont des actions éducatives qui s'exercent sur des personnes qui ont des difficultés à s'adapter au système social global. C'est une forme spécifique à une catégorie sociale bien déterminée. Ces catégories peuvent être des déficients intellectuels, des handicapés moteurs, entre autre. Elle oriente son action sur des objectifs précis et spécifiques selon les besoins des populations qu'elle prend en charge. Elle vise à améliorer leur condition de vie, à développer leur capacité et leur intégrité physique. Par la pluralité disciplinaire qu'elle propose, elle touche tout l'être dans la perspective de réduire les écarts réels ou supposés en vue de leur conférer une place honorable dans la société. Elle entreprend des stratégies adéquates pour atteindre son objective. Et tout cela répond aux normes et aux profils des personnes ciblées. Ainsi, ce type d'éducation aide les déficients à s'intégrer dans la vie sociale.

Quelles sont les possibilités d'insertion sociale qui s'offrent aux déficients intellectuels au Sénégal ? Comment est-elle organisée et quel est le taux de réussite de cette intégration dans notre pays ?

L'éducation donnée aux personnes vivant avec un handicap doit être spécialisée et viser leur intégration et leur insertion sociale. On entend par insertion sociale toute possibilité de participer pleinement à la vie socio-économique et professionnelle dans le milieu où on évolue. Ainsi, l'insertion sera entreprise par le développement des capacités et compétences acquises pendant le processus éducatif. Cela va sans dire que l'éducation spécialisée doit

conférer aux déficients plus d'autonomie et de responsabilités dans la société, le développement des capacités vitales, l'amélioration du niveau sanitaire, lui permettront d'acquérir des compétences afin de s'intégrer dans toutes les instances socioprofessionnelles. Ce faisant, leur insertion s'orientera vers des domaines spécifiques de prédilection répondant à leur profil. Car, cela favorisera une maîtrise adéquate des compétences qui lui sont transmises par l'éducation spécialisée, une pleine participation au développement de sa société et à un équilibre social soucieux de justice, éradiquant ainsi toute la vision négative que la société peut avoir à leur égard.

Comment l'éducation spécialisée est-elle conduite au Sénégal ? Dans quels cadres l'exerce-t-on ? Qui la conduit ? Et quel public vise-t-elle ? Existe-t-il un système éducatif spécifique aux déficients intellectuels au Sénégal

Sachant que l'éducation spécialisée utilise plusieurs disciplines pour atteindre son objectif, le sport en est une qui attire notre attention pour conférer aux déficients intellectuels un développement de qualité pouvant faciliter leur insertion sociale. Le sport peut octroyer aux pratiquants le bien être mais aussi une qualification professionnelle. Aujourd'hui, la pratique sportive est devenue un fait universel qui n'épargne aucune entité sociale. Le sport rapproche les sociétés dans un environnement fait de solidarité et d'amusement. Dans lequel tout le monde s'imbrique dans la sportivité et le « fair-Play ». Le sport à travers ses grands événements (championnat du monde, jeux olympiques...) réunis divers peuples. Cette situation montre que, par le sport, l'unité des peuples se réalise dans un esprit de compétition et d'amusement. Autrement dit, le sport est un médiateur social. C'est notre profonde conviction contrairement à Koebel⁴ qui affirme que « toutes ces politiques, ces formations, ces embauches restent dominées par une ambiguïté fondatrice : elles reposent toutes sur une croyance dans les vertus intégratrices du sport, alors même que ces vertus n'ont jamais été démontrées, que les évaluations des actions ne sont jamais très sérieuses et que la plupart des acteurs concernés ont intérêt à perpétuer le mythe. L'intégration par le sport reste une affaire de croyance ».

Par la médiation sportive, le sport dissout toute discorde entre deux ou plusieurs personnes, cherche à rapprocher les uns aux autres, à détruire toutes les barrières et toutes les possibilités d'instaurer une discrimination sociale. C'est le rôle que joue depuis peu,

⁴ Koebel in « l'intégration par le sport : une croyance durable ». Revue « Empan N° 79 page 39

« SPECIAL OLYMPICS. C'est une « association née aux États-Unis d'Amérique en 1968 et présente dans plus de 150 pays » dont le Sénégal. « SPECIAL OLYMPICS » « fournit tout au long de l'année un programme d'entraînement sportif et des compétitions aux enfants et adultes déficients intellectuels dans des groupes ou ils cohabitent avec d'autres sans handicap. Son objectif est de promouvoir l'intégration, le bien être et le développement des déficients intellectuels par la pratique du sport. »⁵

En effet, cela prouve encore combien le sport est sollicité pour assister les hommes. Cependant il est nécessaire de s'interroger sur son utilisation dans cette noble mission d'éducation et de promotion sociale des déficients intellectuels en vue de leur assurer une vie sociale juste dans une société équitable.

Comment se fait cette médiation sportive au Sénégal ? Quelles sont les stratégies qui y sont développées ? Comment est aménagé l'espace éducatif ? Comment se fait la visite médicale préalable à toute éducation par le sport ? Que prévoient les programmes éducatifs ?

Voici quelques interrogations autour desquelles s'articulera notre réflexion dans le cadre de notre mémoire.

⁵ Catalogue distribué lors de la randonnée Pédestre du 27 novembre 2011 date du Sénégal pour la célébration de la journée internationale des personnes handicapées.

CHAPITRE I : REVUE DE LITTÉRATURE

CHAPITRE I : LA REVUE DE LITTERATURE

1 : Le développement social

Les sociétés se sont longtemps organisées pour asseoir un développement social homogène et durable. Plusieurs domaines de prédilection ont vu le jour pour permettre aux hommes de s'investir, de se développer, et d'améliorer leur condition de vie.

Comme il est bien défini dans le dictionnaire de sociologie, Larousse Bordas 1999, «l'idée de développement est issue d'une métaphore identifiant la société à un organisme vivant qui donc se transforme, selon un processus de maturation progressive, pour atteindre peu à peu la modernité»⁶. En effet, c'est ce qui montre que les hommes sont tous animés par le bien être. Ils dominent la nature et l'exploitent à leur profit. Cela, dans le but de lutter contre la précarité. Ils créent plusieurs domaines qui pourraient favoriser leur bien-être. Ces domaines sont censés concerner tous les secteurs de la société. Ceci pour permettre aux hommes d'accéder au bien-être. Car les aptitudes sont différentes d'une personne à une autre.

Le développement social doit tenir compte des personnes défavorisées. Car, on note que l'humanité est depuis longtemps dominée par deux systèmes de développement que sont le capitalisme et le socialisme. Ces systèmes ont parcouru les sociétés et ont laissé des empreintes dans leur évolution. C'est par ces faits que des auteurs n'ont pas tardé à émettre des réflexions allant dans ce glissement de sens. Karl Marx développe dans son ouvrage intitulé le capital, les disparités que ces systèmes produits par la révolution industrielle ont instaurées dans les sociétés. Il montre combien le monde souffre d'une répartition inégale des biens. Cet état de fait a favorisé l'existence de deux classes sociales que sont la Bourgeoisie et le prolétariat avec une domination de la première pour la simple raison qu'elle détient tous les moyens de production et les biens.

Cette situation discriminante a longtemps sévi dans les sociétés. C'est ce que nous apprend Karl Marx en ouvrant le manifeste du parti communiste par les phrases qui suivent: «L'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de la lutte des classe»⁷. Alors que le développement social doit permettre une bonne amélioration des conditions de vie des hommes quelles que soient la classe ou la catégorie sociale auxquelles ils appartiennent.

⁶ R Boudon, P Besnard, M Cherkhaoui, Bernard-P Lécuyer. Dictionnaire Larousse Bordas/her, 1999. Paris.

⁷ Philippe Bénéton, que-sais-je ? Les classes sociales ; Presse universitaire de France p 125.

Parmi les domaines qui participent au développement social, y a-t-il un qui ne tient pas en compte des différences entre les hommes ? Le sport, malgré une pratique orientée par des choix relevant des catégories socioprofessionnelles, nous semble en mesure de jouer ce rôle. Nous pensons que le sport est, en effet, l'un des rares domaines qui impliquent toutes les catégories sociales même si le choix des disciplines à pratiquer n'est pas neutre. C'est ce qui nous permettra d'aborder la question du sport dans le développement social.

1-1 : Le développement social par le sport

Le développement social est une expression qui englobe plusieurs secteurs d'activités qui permettent aux hommes de se développer. La condition humaine est son objet. Il vise à tout prix l'amélioration des conditions de vie des hommes. C'est la volonté d'instaurer le bien être et le progrès humain au sein de la collectivité. Les hommes doivent être dans les dispositions de pouvoir mettre en exergue leur potentiel pour leur propre développement et celui de leur environnement. C'est dans cette logique que le conseil de la santé du Québec définit le développement social comme étant tout ce qui « fait référence à la mise en place (...) des conditions requises pour permettre, à chaque individu de développer (...) ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale (...) »⁸. Vouloir étudier le développement social avec tous les secteurs d'activités qu'il englobe, n'est pas une œuvre facile. C'est la raison pour laquelle nous centrerons notre étude sur le rôle du sport dans le développement social. En outre, les expressions «intégration par le sport », «insertion par le sport» et «médiation par le sport» sont regroupées dans une filière de formation professionnelle appelée «développement social et médiation par le sport». Cette filière est aujourd'hui proposée dans plusieurs universités européennes en UFR STAPS. En suivant Michel Koebel dans «l'intégration par le sport : une croyance durable», il apparaît que plusieurs responsabilités sont données au sport. Il est devenu l'outil miracle pour lutter contre la violence dans les milieux urbains. Pourvu de valeurs, le sport pourrait faciliter l'échange entre les gens. Mais aussi, il fortifie et aide à développer un certain nombre de qualités chez le pratiquant. Il pourrait jouer un rôle essentiel dans l'assistance apportée aux personnes à besoins spéciaux. Sur quoi se fonde l'idée d'un développement social par le sport ? Pour répondre à cette question, nous montrerons respectivement les enjeux du sport sur les plans social, économique, et juridique.

⁸ Définition du développement social par le conseil de la santé du gouvernement du Québec 1999

1-2 : La dimension sociale du sport

Le sport est devenu un phénomène social majeur dont l'importance tend à s'accroître en même temps que grandissent les dangers qui le menacent. Il a pris une telle place dans nos sociétés qu'il peut à lui seul constituer un puissant indicateur de réussite ou d'échec tant sur le plan économique que politique. Pleinement reconnu comme phénomène social, le sport est une des expressions sociales et individuelles majeures de notre époque. Il est un facteur de cohésion et d'intégration sociale.

Le sport est aujourd'hui reconnu, mais encore faut-il voir comment cette reconnaissance se caractérise en tant que partie intégrante du développement social et humain, compte tenu des résonances et de l'impact produit par l'acte sportif aux plans social, culturel, économique et politique. Tout ce qui influence le comportement et la personnalité est éducation. Le sport, en favorisant le développement des aptitudes, constitue la base même de l'éducation, une véritable école de la vie sociale. A la dualité corps-esprit, il paraît préférable de substituer les principes d'unité et de parité. Il est souhaitable en tout cas que l'enfant d'abord, l'adolescent plus encore, puisse acquérir la conscience de son corps et de l'unité psychophysique de son être, car l'apprentissage physique n'est pas seulement activité physique mais aussi connaissance. Le rôle et l'importance du sport à l'école sont souvent longuement évoqués en les plaçant généralement dans la perspective d'une éducation permanente. L'activité physique et sportive n'est pas une fin en soi ; elle doit être pratiquée et utilisée à la fois comme un moyen d'épanouissement, un instrument d'éducation pour apprendre à gagner, savoir perdre, un moyen d'émancipation, une méthode de socialisation et d'intégration.

Par la diversification des pratiques et des publics, il existe un défi social à relever. La participation à la pratique sportive pour tous et l'intégration par le sport des populations défavorisées demeurent et restent une préoccupation majeure. Le principe d'égalité des chances doit s'appliquer pleinement à tous et surtout à ceux qui sont en difficulté. Le sport est une activité qui favorise la mixité sociale. On s'y côtoie librement quels que soient son origine, sa position et son âge. C'est l'avis de M. André Leclerc qui stipule que «L'égalité des chances est réelle» même si «elle ne se traduit pas assez dans la réalité, il faut passer de légalité en droit à légalité des faits. Il s'agit donc d'une démarche équitable»⁹. Ce constat interpelle l'ensemble des acteurs de la vie sociale et en particulier ceux du monde sportif. Le

⁹ M. André Leclerc : Le Sport au service de la vie sociale, rapport présenté en 2007, p 161.

sport éduque la personne, la forme en tant que valide ou non dans l'épanouissement de son intégralité (corps et esprit). La vie sportive se mène en société et souvent dans un permanent échange. La société ne doit pas menacer ou contraindre l'autonomie du sport car il est plein de valeurs.

1-3 : La dimension économique du sport

La commercialisation des biens sportifs et l'utilisation du sport dans la vente des autres catégories de biens, notamment grâce à la publicité et au sponsoring est un fait marquant dont l'importance ne cesse de grandir. Le sport est à la fois un bien de consommation et un consommateur de biens. Parmi les biens dont le sport entraîne la consommation, nous pouvons citer les besoins individuels : nourriture, soins médicaux et équipement personnel. En tant que bien de consommation, le sport est utilisé pour des raisons publicitaires. Mais aussi des entreprises s'investissent davantage dans le sport. Elles s'adonnent à la confection des matériels d'équipement et des produits diététiques. Des études récentes témoignent de l'essor de l'économie du sport en tant que branche autonome des sciences économiques. Elles mettent en relief l'importance du chiffre d'affaires généré par le sport : qu'il s'agisse de la construction d'infrastructures, de la production d'équipements durables et de biens de consommation, de la fourniture de services, de la diffusion d'informations, des recettes des spectacles sportifs, de dépenses publicitaires ou de budgets de sponsoring. «Au Royaume-Uni par exemple, l'ensemble des ressources procurées par le sport à l'État est quatre fois supérieur au chiffre des dépenses inscrites au budget»¹⁰

Le rôle des entreprises dans le sport s'est renforcé davantage même s'il est mal connu. On constate que certaines d'entre elles investissent de plus en plus dans le sport comme vecteur de communication, de marketing et de management attestant de la pénétration du sport dans la société. Des compagnies et marques comme «Emirate» avec arsenal, Samsung avec Chelsea entre autres injectent beaucoup de fonds dans le sport. Ce qui se traduit par le paiement de gros salaires aux sportifs surtout dans le football. Et, à l'occasion des grandes compétitions (coupe du monde, Jeux Olympiques, ligue des champions, coupe d'Afrique...), de grandes

¹⁰. La troisième Conférence internationale des Ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et le sport est organisée en application de la Décision 3.2.3 adoptée par le Conseil exécutif de l'UNESCO à sa 156^{ème} session (Paris, 25 mars 1999). Thème III contribution de l'éducation physique et du sport au développement économique durable

sommes sont débloquées pour la construction d'infrastructures ou d'équipements sportifs et pour l'acquisition des droits de retransmission télévisuelle.

En somme, nous retenons que le sport est un secteur qui contribue activement à la vie socio-économique.

1-4 : La dimension juridique du sport

La loi du 16 juillet 1984 définit les champs d'intervention des fédérations agréées qui participent à l'exécution d'une mission de service public. Son article premier stipule que «les activités physiques et sportives constituent des éléments importants de l'éducation, de la culture, de l'intégration de la vie sociale et contribuent à la santé. Leur promotion et leur développement sont d'intérêt général»¹¹. C'est pourquoi, même si l'État exerce une tutelle sur les fédérations en raison de la place et du rôle qu'il leur a confié, cette loi reconnaît l'autonomie du mouvement sportif. Cette indépendance du mouvement sportif relève directement de la responsabilité interne dans l'exercice de sa mission, notamment sur le plan moral avec les mesures à prendre en termes d'éducation, de prévention et de sanction. Par ailleurs, le droit du sport s'est renforcé au même moment que se développait son impact sur la société. Un tribunal arbitral du sport siège au comité international olympique (C.I.O) à Lausanne pour régler les problèmes dans le monde du sport. Ce faisant, la charte olympique s'impose à tous les comités olympiques nationaux. Le monde du sport dispose de ses propres procédures disciplinaires. Donc, cette dimension législative du sport a pour but de renforcer la protection des personnes et les biens, renforcer aussi la sécurité, la lutte contre les trafiquants... en coopération avec le mouvement sportif mais aussi d'examiner l'adaptation de ses principes et de ces mesures face aux menaces qui pèsent sur son propre champ et qui hypothèquent la vie sociale.

2 : Le handicap

Par son étymologie, le mot handicap vient de cette contraction de trois mots de la langue anglaise : «hand in (the) cap qui signifie la main dans le chapeau ». ¹²

C'est au XVI siècle, en Grande Bretagne, qu'on le rencontre pour la première fois. Il sert à désigner un jeu dans lequel les partenaires se disputent des objets personnels dont le prix est

¹¹M. André Leclerc : op cit : p 161

¹²Hamonet. C, que-sais-je ? Les Personnes Handicapées ; Presse Universitaire de France ; p 125.

fixé par un arbitre. Il est appliqué à la compétition des courses de chevaux. Le mot handicap parcourra des frontières en subissant de profonds changements de sens. Le dictionnaire Robert explique le passage du premier sens (celui de jeu) au deuxième sens (celui de la compétition entre les chevaux) par le rôle de l'arbitre qui apprécie la valeur comparée des objets.

Cependant, en 1827, le terme traverse la manche avec la terminologie spécifique des courses de chevaux telle qu'elle est référencée par Bryon dans son manuel l'amateur de course : «Une course à handicap est une course ouverte à des chevaux dont les chances de vaincre, naturellement inégales, sont, en principe égalisées par l'obligation faite aux meilleurs de porter un poids plus lourd»¹³. Cela dans le but d'équilibrer les chances de vaincre de tous les concurrents. Et cet état de fait s'étendra sur toute la sphère de compétition. On assiste aussi à une catégorisation des compétitions sportives. Il faut retenir qu'il est difficile de dater la période de l'extension du mot «handicap» à celui de conséquence d'une limitation des capacités humaines, physique ou mentale. Aujourd'hui, le terme handicap désigne une incapacité, n'importe laquelle, l'essentiel qu'elle soit une réduction physique humaine qui empêche à la personne atteinte de participer pleinement au système de fonctionnement de la société. Cette notion est devenue l'objet d'étude de plusieurs domaines d'investigations tels que la Science, la Justice et la santé.

C'est dans cette optique que l'Organisation des Nations Unies, après avoir décrété l'année 1981, année internationale des personnes handicapées, a adopté dans son assemblée de décembre 1982 un programme mondial en faveur des personnes handicapées et a décrété 1983-1993 décennie des personnes handicapées afin de tenter d'instaurer plus de considération et d'importance à l'égard des personnes handicapées. La science n'est pas en reste, car des recherches dans le domaine sont encouragées. En France, disait CLAUDE HAMONET: «le handicap est depuis quelques années l'objet d'un prix pour la recherche récemment créé par la banque nationale populaire». Des laboratoires de recherche s'y consacrent: Laboratoire Brigitte Fribourg pour l'insertion sociale des personnes handicapées au conservatoire national des Arts et Métiers; Laboratoire de recherche sur les handicapés mentaux à Dijon; Laboratoire de recherches appliquées à l'évaluation des handicaps (Université Paris XII). Tous ces efforts sont consentis pour améliorer les conditions d'existence des personnes handicapées. Au même moment, le terme handicap est convoité aussi par les juristes. A. Dessertine en a retracé la carrière juridique: «c'est en 1957 qu'il

¹³Hamonet. C, op cit p 125

apparaît pour la première fois dans la terminologie juridique française à propos d'un texte sur les travailleurs handicapés ».14 La notion de handicap devient un fait largement utilisé et a acquis toute sa grandeur au sein de la justice. La notion de handicap fera office d'objet d'étude de la médecine. Clermont Simard, Fernand Caron et Kristina Skrotzkyla définissent dans *Activité physique adaptée* en mettant en évidence deux notions très essentielles : déficience et incapacité. Ainsi, ils nous apprennent qu'«un handicap est un désavantage social résultant d'une déficience ou d'une incapacité qui limite ou interdit l'accomplissement de ses rôles sociaux(...) ».15

La déficience renvoie est un manque ou perte en substance ou altération d'une fonction ou d'une structure psychologique, physiologique, ou anatomique. Elle affecte toujours un ou plusieurs organes de l'organisme humain. La déficience peut être une anomalie, une malformation, une insuffisance, une perte d'organe ou groupe d'organe ou d'une fonction de ceux-ci. Elle peut être aussi congénitale ou acquise, permanente ou temporaire. Vu les circonstances qui l'occasionnent, la déficience peut atteindre n'importe qui. Pour mieux appréhender ce qu'elle est, Clermont Simard, Fernand Caron et Kristina Skrotzky ont tenté de définir la déficience. Ils disent qu'«une déficience est une perte, une malformation ou une anomalie d'un organe, d'une structure ou d'une fonction mentale, psychologique, physiologique ou anatomique, elle est le résultat d'un état pathologique objectif, observable, mesurable et pouvant faire d'un diagnostic »16. Ce qui va sans dire que la médecine et les domaines avec lesquels elle collabore doivent œuvrer pour amoindrir les risques d'être atteint. Car, c'est la déficience qui est souvent à l'origine de l'incapacité des personnes dites aujourd'hui handicapées. C'est pourquoi, il est d'une grande nécessité d'étudier cette notion d'incapacité.

L'incapacité est un concept souvent utilisé pour énumérer les limites d'une personne dans la réalisation d'une épreuve. Mais, avec la pluralité des domaines d'études, on verra la médecine définir la notion d'incapacité comme étant « toute réduction (résultant d'une déficience), partielle ou totale, de la capacité d'accomplir une activité d'une façon ou dans des limites considérées comme normale pour un être humain »17. Elle se réalise dans les rapports

¹⁴Hamonet. C, op cit p 125

¹⁵Clermont Simard, Fernand Caron et Kristina Skrotzky *Activité physique adaptée* ; édition Eska S.A.R.L. Paris, France, p 30.

¹⁶Clermont Simard, Fernand Caron et Kristina Skrotzky op cit, p 24.

¹⁷Hamonet. C, op cit; p 125

de la personne avec son entourage pendant le processus d'intégration. L'incapacité est une réduction de l'individu dans son intégrité physique. Et se manifeste dans la réalité des activités et des comportements quotidiens de la vie par excès ou une diminution de certaines fonctions de l'individu. Elle peut être aussi permanente ou temporaire, réversible ou non, progressive ou régressive.

Cherchant toujours à comprendre et à dominer cette notion tant convoitée par la médecine, l'OMS propose une classification internationale des handicaps. Et c'est en sens que cette proposition contribuera à mieux étayer la compréhension sur ce que renferme la notion de handicap. Il s'agit d'un document expérimental soumis en révision par l'unité de la classification internationale des maladies (CIM) dans le but de classer aussi les conséquences de ces maladies et des accidents par un nouveau outil, la classification internationale des déficiences, des incapacités et handicaps (CIDIH). Car la CIDIH ne reste pas sur le domaine médical, elle s'intéresse aussi aux conséquences sociales des séquelles des maladies et des traumatismes. Elle tient compte aussi des particularités de chaque personne à s'adapter dans leur environnement immédiat. Pour récapituler, la figure sur la classification internationale des handicaps faite par l'OMS en 1980 est illustrée afin de mieux saisir l'essence de la notion de handicap.

«FIGURE: LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES HANDICAPS (OMS, 1980)

CIM		CIH	
Cause	Déficiences	Incapacité	
Prénatale	Mentales	A mémoriser	A trouver un emploi
Maladie - Accident	Motrices	A marcher	A prendre le bus
Maladie - Accident	Sensorielles	A communiquer	Pour la scolarité

CIM = classification internationale des maladies

CIH = classification internationale des handicaps»¹⁸

Cette classification laisse apparaître plusieurs types de déficiences comme l'a si bien énuméré Claude Hamonet dans son ouvrage les personnes handicapées. Le domaine de la déficience se subdivise en neuf grandes catégories respectives que sont:

Déficiences intellectuelles;

Déficiences du psychisme;

Déficiences du langage et de la parole;

Déficiences auditives;

Déficiences de l'appareil oculaire;

Déficiences des autres organes;

Déficiences du squelette de l'appareil de soutien;

Déficiences esthétiques

Et enfin Déficiences des fonctions générales sensibles ou autres.

C'est la déficience intellectuelle qui suscite un grand intérêt pour nous dans cette réflexion. Elle fait l'objet de notre étude. Entreprendre une étude sur ces types de déficiences nécessite d'interpeller des auteurs qui ont eu à traiter sur la question. C'est en ce sens que les travaux de Michèle Carlier et Catherine Ayoun sur les déficiences intellectuelles et intégration sociale constituent une source inestimable d'informations pour la réalisation de ce projet d'étude.

Les déficiences intellectuelles : Notre ambition n'est pas de retracer toute son histoire, mais plutôt de faire une approche historique pour mieux appréhender ce que sont les déficiences intellectuelles. Les mots utilisés pour définir la personne présentant un retard ou un arrêt du développement cognitif ont varié au cours du temps. Dans l'ancienne Rome, on parlait de Débile, d'Imbécile, d'Idiot (...). Et, en 1920, les mots arrièrè mentale, handicap mental, handicapé intellectuel, déficient intellectuel, déficient mental(...) seront utilisés. Les

¹⁸Diop Idrissa, contribution des APS à l'intégration sociale et professionnelle des enfants handicapés moteurs ; mémoire de maîtrise 2007, p22.

évolutions récentes ont pour souci d'éviter les termes à connotation raciste (mongolisme, pour parler de trisomie 21) ou stigmatisant (idiot, imbécile, débile...). Les dernières expressions sont nées des revendications de groupes de pression pour qui la personne doit primer sur les incapacités. Les personnes handicapées mentales ou physiques ne doivent pas être l'objet d'une exclusion sociale. Et ce sont les raisons qui font dire à Thomas d'Aquin que «les personnes handicapées ne «sont» pas considérées comme étant l'image du péché»¹⁹. Malgré toute cette considération, on verra encore des hôpitaux enfermer ces personnes dans des conditions souvent atroces. Et cela a valu des dénonciations d'intellectuelles pour décrier les conditions d'existence des personnes handicapées. C'est le cas de Michel Foucault qui décrit «des conditions de vie hallucinantes: logement insalubre, surpopulation, alimentation très pauvre, nudité ou presque malgré le froid»²⁰. En effet, les déficients étaient traités comme s'ils étaient des personnes maudites qui ne méritent pas le bien être. Mais avec la révolution de 1789 et la déclaration des droits de l'homme, plus de considération leur sera accordée. Aussitôt, après cette affirmation d'Itard: «Victor est probablement le premier enfant déficient pris en charge et même s'il «a» fait peu de progrès pendant sa prise en charge»²¹, des institutions destinées à recevoir des déficients verront le jour aux États Unis de même qu'en Europe.

Il faut souligner qu'Edouard Seguin est le premier à développer une méthode d'éducation appropriée aux déficients intellectuels. En 1846, on peut lire sous sa plume que «l'opinion, qui malheureusement accréditait, que l'idiotie est incurable est une opinion fausse»²². Et la création des écoles spécialisées jointe à l'exemple d'Itard prouve qu'une prise en charge méthodique et appropriée peut bien améliorer la condition des déficients intellectuels.

En outre, la recherche des causes de la déficience intellectuelle permet de mieux comprendre le phénomène. Pour ce faire, notre réflexion sera tournée vers la génétique. C'est à Lejeune, Gautier et Turpin (1959) que l'on doit une première description d'une anomalie chromosomique et conjointement, la première mise en évidence d'une relation causale entre

¹⁹Michel Carlier /Catherine Ayoun : déficience intellectuelle et intégration sociale. Col psycho et sciences. Humaines : Col psycho et sciences humaines n°263. 2007 éd Mardaga p47

²⁰Michel Carlier /Catherine Ayoun : op cit : p47

²¹Michel Carlier /Catherine Ayoun : op cit : p 48

²²E. Seguin cité par M. Cartier et C. Ayoun op cit p48

cette anomalie chromosomique et une certaine forme de déficience intellectuelle. Il s'agissait de la trisomie 21 appelée autrefois mongolisme.

Des anomalies génétiques qui ont pour conséquence des retards mentaux sont nombreuses. Parmi ceux-ci, tous ne peuvent pas s'exprimer dans le cerveau. «On peut imaginer que la non expression ou la sur expression de ces gènes de chacun de ces génies peut conduire à une multitude de trouble de développement cognitif»²³. Cet état de fait favorise l'augmentation considérable des maladies s'accompagnant de déficience intellectuelle sans qu'on puisse penser que la génétique est la seule cause de ces dernières. Ce qui a valu «en novembre 2006 la consultation de la banque de données de l'université de Johns Hopkins (Etats Unis) Online Mendelian Inheritance in Man (OMIN) aboutit à trouver 1370 gènes liés au mot retard mental»²⁴. Plusieurs de ces gènes se trouvent sur le chromosome X et ont donc un mode de transmission particulier. Cette connaissance est importante pour les familles. Les déficiences intellectuelles s'accompagnent toujours de trouble qui peuvent être d'origine génétique : mutation ponctuelle, triplification d'un chromosome (trisomie), translocation (morceau d'un chromosome rattaché à un autre chromosome non homologué), perte d'une partie d'un chromosome (délétion) etc. Donc il existe plusieurs troubles qui s'unissent à la déficience intellectuelle. Pour en savoir plus, il sied de se référer au site suivant. Mais aussi il faut retenir que les caractéristiques morphologiques sont très variées de la déficience allant au sévère (monosomie du chromosome 5 ou syndrome du cri de chat) à la déficience légère (syndrome de Carpenter)²⁵. Par ailleurs, d'autres études sont faites sur la question de la déficience intellectuelle. Tel que mentionné précédemment, la déficience intellectuelle est un phénomène fort complexe. C'est ce qui explique parfois une mauvaise compréhension de la question. Selon l'American Association on Mental Retardement [AAMR. 2003], «la déficience intellectuelle se caractérise par un fonctionnement intellectuel général significativement inférieur à la plupart des gens. Ce déficit se traduit notamment par des lacunes importantes dans les habiletés adaptatives [...]. Ces habiletés englobent les capacités d'autonomie personnelle et sociale pour une bonne utilisation des ressources communautaires [...]. Les causes sont multiples et génétiques. Le déficit apparaît le plus souvent dès la petite

²³Site internet:<http://orphanet.info-biogen.fr> :

²⁴Site internet précité 

²⁵Site internet précité

enfance [...]. L'American Psychiatric Association [APA, 2000] rapporte quant à elle quatre niveaux de déficience intellectuelle soit léger, modéré, sévère et profond»²⁶. Ainsi ces quatre niveaux de déficience seront décrits selon des caractéristiques différentielles. Ils sont décrits respectivement comme suit:

a) « Les personnes ayant une déficience intellectuelle légère présentent un fonctionnement se situant au dessous de celui de la plupart des gens. Elles peuvent développer des aptitudes à la socialisation et à la communication [...]. Ces personnes ont un handicap minime au niveau du développement des habiletés motrices.

b) Les personnes ayant une déficience intellectuelle modérée présentent des déficits plus importants que celles ayant la légère. Elles peuvent parler, mais les échanges sont plutôt bref et souvent axés sur des contenus peu élaborés. Elles peuvent acquérir et bénéficier d'apprentissage moteur au niveau des habilités sociales.

c) Chez les personnes ayant une déficience intellectuelle sévère, on constate un piètre développement des habiletés motrices durant la période préscolaire et peu ou pas d'acquisition dans le domaine des capacités de communication verbale.

d) Enfin, les personnes ayant une déficience intellectuelle profonde [...] ont des handicaps associés à leur déficience intellectuelle [handicap physique, handicap sensoriel...]. A l'âge préscolaire, ces enfants [...] ont des capacités très limitées. Seul un environnement bien structure, comportant une aide et une assistance constante ainsi qu'une relation individuelle avec un professionnel de la santé, peuvent leur garantir un développement optimal. Le développement physique, l'autonomie et les capacités de communication peuvent alors s'améliorer. L'amélioration de leur habilités bien que possible demeure souvent un véritable casse-tête ».²⁷

Il apparaît dans cette étude que l'accent est surtout mis sur l'aspect communication et habileté motrice pour montrer le caractère distinctif existant entre ces quatre niveaux de déficience intellectuelle. Leur vulnérabilité est aussi à prendre en considération. Car l'exercice de leur citoyenneté et leur participation sociale trouveront leur source dans un climat

²⁶ Gerald Basil, Gaëtan Tremblay, Christian Tellier ; rapport sur la DEFICIENCE INTELLECTUELLE ET PARTICIPATION SOCIALE. Page 20

²⁷ Gerald Basil, Gaëtan Tremblay, Christian Tellier ; rapport sur la DEFICIENCE INTELLECTUELLE ET PARTICIPATION SOCIALE mars 2006 . Page 20

d'échange et d'ouverture, celui qui s'établit entre toute personne et la société à laquelle elle appartient. Chacun dans son domaine d'intervention, a le devoir, non seulement d'accueillir ceux et celles qui présentent une déficience intellectuelle, mais encore de leur donner toute la place qui leur revient.

3 : Population cible

Les caractéristiques de cette population sont précisées par les données fournies par l'OMS de 2010 et celles du recensement général des personnes et de l'habitat du Sénégal de 1988 et 2002. Un décompte de cette catégorie de personne est fait et des chiffres avancés.

Le rapport mondial de l'OMS et de la Banque Mondiale, estiment que «plus d'un milliard de personnes vivent avec un handicap, soit environ 15 % de la population mondiale en 2010». Ce chiffre est de 5% supérieur à celui annoncé en 1970. Cela montre qu'il y a une croissance considérable de cette population de handicapée. L'OMS explique cet augmentation par le vieillissement (les personnes âgées ont un risque plus élevé de handicap) et à la multiplication des problèmes de santé chroniques associés à un handicap, comme le diabète, les maladies cardiovasculaires ou les maladies mentales.

Au Sénégal, un recensement a eu lieu en 1988 et en 2002. Ce dernier donne le chiffre très approximatif de 138 000 personnes handicapées sur une population totale du Sénégal d'environ 11 millions d'habitants. Ce chiffre est considéré comme sous estimé par la DAS, principale structure de prise en charge des personnes handicapées dans notre pays. C'est pour cela qu'elle se réfère aux indications récentes de l'OMS et retient la population des personnes handicapées au moins à 800 000 individus en 1996 soit 10% de la population sénégalaise. Ils sont repartis comme suite:

32,76 % de handicapés moteurs ;

16,60 % de handicapés visuels ;

50,64 % des autres catégories, notamment les sourds-muets, albinos, malades mentaux, hanséniens (lépreux lésionnels), victimes des mines, etc. Ces personnes vivent pour la plupart dans les maisons et n'arrivent pas à bénéficier d'une prise en charge.

Il existe pourtant au Sénégal des écoles et instituts spécialisés qui prennent en charge les enfants déficients intellectuels en vue d'améliorer leurs capacités d'adaptation et leur insertion

sociale et professionnelle. Ils sont presque tous concentrés à Dakar. Elles travaillent tous en partenariat avec Spécial Olympics. Il est cependant difficile de donner un chiffre exacte d'enfants déficients intellectuels existant au Sénégal. Cela nous permettrait d'avoir une indication précise sur les effectifs d'enfants dans les centres éducatifs sénégalais et ceux qui ont besoin de cette prise en charge.

Les écoles qui accueillent ces types de populations au Sénégal sont nombreuses. Parmi celles-ci, il y a celles qui collaborent avec Spécial Olympics et qui y envoient des athlètes déficients intellectuels sont:

ASEDEME et les Centres Aminata Mbaye de Dakar (Grand-Yoff) et de Saint-Louis,

Centre d'éducation et de Formation des Déficiants Intellectuels (CEFDI), sis à Talibou Dabo

Classes Passerelles et Espoir de l'Institution Sainte-Jeanne d'Arc, à Dakar

Ecole Reine Fabiola de Dakar

ESTEL, à Ouakam

Keer Xaleyi de l'Hôpital de Fann, à Dakar

Papillon Bleu, sis à Thiaroye

Ces structures sont des partenaires de Spécial Olympics. Il est difficile de donner un chiffre exact de déficients intellectuels pris en charge ou non au Sénégal. Mais au moins 400 athlètes participent aux programmes de Spécial Olympics. Ils viennent en grande partie de ces structures partenaires et sont tous inscrits dans le registre de Spécial Olympics seul structure au Sénégal qui prend en charge les déficients intellectuels dans des programmes sportifs.

4 : Les expériences de développement social au Sénégal : cas de Spécial Olympics

« Spécial Olympics Sénégal est une association sans but lucratif et sans caractère politique. Elle est régie par le Code des Obligations Civiles et Commerciales du Sénégal et est régulièrement enregistrée auprès des autorités locales. Spécial Olympics fournit des entraînements et des compétitions sportives, dans des sports de type olympique à des enfants et adultes ayant une déficience intellectuelle. Il leur est ainsi donné l'occasion de développer

leur forme physique, de faire preuve de courage et d'aptitude, de faire l'expérience de la joie, dans une ambiance d'amitié et de fraternité avec les autres athlètes de Spécial Olympics, les membres de leurs familles et la Communauté. Spécial Olympics a été fondé sur la conviction que les déficients intellectuels peuvent, s'ils sont instruits et encouragés correctement, apprendre, apprécier et profiter de leur participation à des sports individuels et collectifs. Ils ont seulement besoin que leur soit donné une opportunité. « Donnez-moi l'occasion de gagner. Mais si je n'y arrive pas donnez-moi la chance de concourir avec courage ». Pour ce faire, la patience et la disponibilité doivent toujours primer sur tout afin de répondre convenablement aux sollicitations des déficients intellectuels.

Spécial Olympics Sénégal a aujourd'hui un effectif de près de 400 athlètes à qui elle propose quatre sports, athlétisme, basket-ball, football et tennis de table. Deux sports supplémentaires seront introduits d'ici la fin de l'année 2011, la natation et le volley-ball.

Chaque année, depuis 2009, dans le cadre de l'initiative « Athlètes en bonne santé » (Healthy Athlètes), a lieu une consultation médicale gratuite annuelle, en médecine générale et dentaire, au profit des déficients intellectuels. Depuis la rentrée 2011-2012, il est proposé aux jeunes déficients intellectuels âgés de 2 ans et demie à 7 ans, un programme d'initiation au sport intitulé « Jeunes Athlètes » et sera également mis en place le « Programme de Leadership des Athlètes » en formant des athlètes qui seront les "fers de lance" de la structure au Sénégal.

Spécial Olympics Sénégal a participé aux derniers Jeux Mondiaux d'été qui se sont tenus à Athènes, du 20 juin au 4 juillet 2011, avec une délégation de 6 athlètes qui ont concouru en athlétisme. Ces athlètes ont récolté cinq médailles dont 3 d'argent (2 au saut en longueur et 1 sur le 100 mètres) et deux de bronze (au saut en longueur). Une randonnée pédestre est organisée chaque année, au mois de décembre, pour célébrer la Journée internationale des personnes handicapées, en collaboration avec le Comité Régional de Randonnée Pédestre (CRP).

Des actions de communication externe et interne sont menées régulièrement pour sensibiliser le grand public sur la déficience intellectuelle, sous forme de conférences publiques et/ou d'interviews avec la presse écrite et audio-visuelle.

Spécial Olympics Sénégal offre des entraînements et compétitions sportifs tout au long de l'année. Tout déficient intellectuel, de 8 ans à 80 ans, est admissible à participer aux

programmes de Spécial Olympics Sénégal. Nous avons aussi démarré un programme "Jeunes Athlètes" pour les enfants âgés de 2 ans et demi à 7 ans.

Les enfants et adultes déficients intellectuels qui participent aux programmes de Spécial Olympics développent une meilleure condition physique et une plus grande motricité, plus de confiance en eux-mêmes. Ils grandissent mentalement, socialement et spirituellement.

Tout athlète intéressé peut demander à s'inscrire à travers son centre de formation ou directement auprès de Spécial Olympics Sénégal en remplissant un formulaire sur le site web de l'organisme, ou en contactant ses services directement par téléphone ou par messagerie électronique. Cette inscription est gratuite. Il suffit seulement de présenter les pièces administratives suivantes:

- Extrait de naissance datant de moins de 3 mois
- Photo d'identité (2 exemplaires récents)
- Certificat médical d'aptitude au sport de moins de 3 mois
- Pour la pratique du sport unifié, les athlètes non déficients sont invités à s'inscrire également.

Enfin, tout athlète participant aux activités de Spécial Olympics Sénégal s'engage à respecter le code de conduite. Spécial Olympics Sénégal agit en partenariat avec les Institutions et Centres spécialisés qui s'occupent au quotidien de l'encadrement et de la formation des déficients intellectuels, notamment avec :

- ASEDEME et les Centres Aminata Mbaye de Dakar (Grand-Yoff) et de Saint-Louis
- Centre d'Education et de Formation des Déficients Intellectuels (CEFDI), sis à Talibou Dabo
- Classes Passerelles et Espoir de l'Institution Sainte-Jeanne d'Arc, à Dakar
- Ecole Reine Fabiola de Dakar
- ESTEL, à Ouakam
- Keer Xaleyi de l'Hôpital de Fann, à Dakar
- Papillon Bleu, sis à Thiaroye

Spécial Olympics Sénégal reste ouvert à tout nouveau partenariat que souhaiterait nouer des centres spécialisés et institutions de soins existants. Ces partenariats se traduisent notamment par la mise à disposition gratuite de Coachs Spécial Olympics qui assurent des entraînements hebdomadaires dans les centres partenaires et par des dons d'équipements et de matériels sportifs. Ces centres partenaires sont systématiquement invités à toutes les compétitions et à toutes les autres manifestations organisées par Spécial Olympics Sénégal.

Des partenariats existent aussi avec les fédérations sportives, associations et organismes suivants:

- L'institut National Supérieur d'Éducation Populaire et Sportive (INSEPS)
- La Fédération Handisport
- La Fédération sénégalaise d'athlétisme
- La Fédération sénégalaise de tennis de table
- Le Comité Régional de Randonnée Pédestre (CRP)
- L'association des anciens de Saint-Cyr ("La Saint-Cyrienne")
- PASI (Projet d'Appui pour le Sport Inclusif)
- Seed-Project (Thiès)
- NBA (National Basketball Association-USA)

4-1 : Les stratégies de développement social à Spécial Olympics

Comme toute structure de prise en charge, des stratégies sont développées pour atteindre les objectifs en tenant compte des exigences du secteur d'activité pour asseoir ce développement. Le développement social par le sport nécessite l'acquisition d'une certaine compétence dans le domaine. Des partenariats se joindront à ces compétences pour instaurer une politique d'ouverture. A cela s'ajoute des campagnes de sensibilisation pour mieux conscientiser et faire la promotion de la structure. Ainsi, pour réaliser tout cela, nous l'entreprendons comme suite :

Proposition d'une formation des entraîneurs pour assurer l'encadrement sportif.

Cela dans le but de mettre sur pied un bon travail et de permettre aux entraîneurs d'avoir un minimum de compétence requise pour bien assurer la prise en charge.

L'élaboration d'un calendrier annuel d'entraînements et de compétitions.

Car la structure fonctionne avec un programme annuel bien ficelé. Elle vise à l'accomplir sans pour mieux évoluer.

Avoir un partenariat avec les établissements, structures et fédérations œuvrant pour les mêmes buts et objectifs.

L'objectif de ce partenariat est d'assurer une couverture très large pour augmenter le nombre d'enfants à prendre en charge. Mais aussi de les envoyer des encadreurs sportif pour assurer la prise en charge par le sport.

Inclusion des athlètes unifiés (bien portant) tout en respectant les principes établis.

C'est pour diminuer voir même éradiquer le sentiment discriminatoire. Aussi de faciliter le rapprochement entre les déficients intellectuels et la société.

Proposition d'une visite médicale gratuite à tous les athlètes inscrits.

Cette population présente une vulnérabilité accrue au plan sanitaire. De ce fait, cette visite médicale permettra d'éviter les risques dont courent ces déficients intellectuels. Mais aussi de pourvoir contrôler l'amélioration de leur état de santé globale. Et cette initiative date de 2009 jusqu'à nos jours.

L'implication des parents dans le suivi des enfants déficients intellectuels.

Les parents doivent accompagner régulièrement les enfants aux entraînements. Il arrive parfois qu'on rencontre des difficultés à comprendre et gérer les enfants. C'est la présence des parents est d'une importance capitale, non seulement pour veiller sur l'enfant, mais aussi de pouvoir assurer le suivit dans sphère familiale.

Sensibiliser les populations sur la déficience intellectuelle.

Cette sensibilisation permet à l'opinion de mieux appréhender ce qu'est la déficience intellectuelle. Partant des causes et des manifestations différentes qui la caractérisent, il importe aussi de sensibiliser sur le rôle et l'importance du sport pour assister ces personnes.

Elle se fait sous forme de conférences publique et /ou d'interviews avec la presse écrite et audio-visuelle ». 28

4-2 : La médiation dans l'éducation des déficients intellectuels

Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts. C'est pourquoi d'aucuns peinent à s'impliquer dans l'ambiance de la vie sociale. Aujourd'hui il devient utile de repêcher tous afin d'instaurer l'harmonie dans la société. Pour ce faire, une médiation se dessine pour accomplir ces vœux. Par médiation, on entend le fait de «jouer un rôle d'intermédiaire, celui d'un tiers plus ou moins reconnu comme neutre, en vue de créer ou de maintenir entre des personnes, des groupes, des instances, des institutions, voire des États, des liens». ²⁹ Celui qui effectue des missions de médiation est un médiateur. Si celui-ci est décrit comme l'artisan du social, la médiation, elle sera le ciment pour consolider et recréer les relations de proximité. Elle permettra de développer la cohésion sociale en agissant en qualité d'interface entre les publics. «En éducation et en formation le terme de médiation recouvre quatre emplois:

La première sert à interpréter la fonction de l'enseignant; celui-ci n'est plus seulement le dispensateur des connaissances, mais pour être l'intermédiaire entre l'élève et les savoirs, construisant des situations et des dispositifs permettant à l'élève de surmonter les conflits psycho-socio-cognitifs propres à tout apprentissage.

Le deuxième usage du terme est explicite dans les "remédiations cognitives" qui désignent tous les programmes, destinés à des enfants ou à des adultes dont l'ambition est de refonder les apprentissages logiques de base par des progressions pédagogiques centrées sur l'entraînement au raisonnement.

La médiation vise aussi bien la vie à l'intérieur de l'école que les relations avec les familles ou l'environnement»³⁰

Dans ce cadre, le sport aura pour mission de prévenir ou de régler les conflits pour apaiser les relations entre les jeunes, une mission pacificatrice et socialisante en développant

²⁸ cite internet pré cité : publié le 12 Mars 2012.

²⁹ cite internet pré cité : publié le 12 Mars 2012.

³⁰Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation; 2em édition; Nathan université, 2000, page 680.

progressivement les qualités des uns et des autres afin qu'ils puissent avoir le bien être. «Au sens propre, la médiation désigne une fonction «indirecte» aux relations d'affrontement liées à une vision duelle...»³¹. Ce faisant, le sport jouera pleinement son rôle dans l'éducation des déficients intellectuels. Ces derniers aspirent comme tous, à une vie active dans la communauté. Mais ils rencontrent de nombreux obstacles. Aujourd'hui la participation à la vie sociale représente un défi quotidien pour les déficients intellectuels. Cette participation correspond au résultat des interactions entre des composantes de la personne et de son environnement. En somme on peut dire que c'est la pleine réalisation des habitudes de la vie de la personne : les activités de la vie quotidienne, le déplacement, les soins personnels, et la pratique de loisir comme le sport. Et les déficients intellectuels se retrouvent à l'opposition de la participation sociale, car ils présentent des difficultés à s'impliquer dans les activités significatives de leur société. Ce qui pourrait compromettre la valorisation et le développement de leur potentiel. Face à cette situation décrite, il importe d'utiliser le potentiel du sport pour favoriser la participation des déficients intellectuels à la vie sociale et l'accès à la santé globale. Car pour acquérir une bonne éducation, il faut un développement minimum du potentiel humain. Ainsi, la médiation par le sport consisterait à aider les déficients intellectuels à développer leur potentiel pour un mieux être dans leur éducation.

Pour mieux comprendre la notion de médiation, il sied de parcourir son évolution sémantique. Cette réalisation nécessite de revisiter la réponse encyclopédique sur la question de savoir ce qu'est la médiation. C'est une notion souvent utilisée pour désigner le rôle d'intermédiaire dans une situation de désaccord. La médiation est souvent assurée par une personne, une institution, un outil etc. Elle peut être aussi l'action de divers agents qui visent une transformation paisible de rapports sociaux jusque-là hostiles entre deux individus, deux groupes ou deux pays.

Par ailleurs, la médiation s'illustre dans le champ de l'éducation par le biais de l'enseignant. Ce dernier n'est plus un simple dispensateur de connaissance, mais, il agit en tant qu'intermédiaire entre l'élève et le savoir. La médiation peut aussi viser la vie interne des établissements et les relations qu'entreprennent les hommes dans leur environnement. En outre, après avoir étudié les définitions proposées par les dictionnaires Universel et le Petit Larousse grand format de 2003, l'idée d'instaurer une conciliation ou de faciliter les rapports entre deux entités y est largement soutenus. Ainsi, en partant de la définition plus ou moins

³¹ Dictionnaire encyclopédique op cit : page 680.

globale donnée par le dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation de 2000 à la notion de médiation, nous soutenons qu'«elle désigne une fonction «indirecte» ou «intermédiaire» exercée par un agent pour palier les difficultés que rencontre des individus dans leur environnement immédiat. Cette agent peut être une personne ou un outil» c'est pourquoi nous pensons que, le sport avec toute ses valeurs symboliques, serait un médiateur incontesté dans l'éducation des déficients intellectuels. La médiation sportive consisterait à utiliser les activités physiques et sportives au service de l'harmonie sociale au sein des publics. Cette conception du sport a été étudiée par Michel Koebel. Il stipule que: «la médiation sportive est l'utilisation des activités physiques et sportives au service de la cohésion sociale entre différents publics et acteurs institutionnels afin de mobiliser autour de cette finalité des personnes en difficultés d'intégration (obstacle d'ordre sociale physique ou mental...)»³². Sion considère que le sport est l'un des outils pour résoudre toutes sortes de problèmes, c'est parce qu'il est plein d'effets positifs. Pour ce faire, il sied de rappeler les orientations théoriques qui donnent aujourd'hui une telle responsabilité au sport.

³²Michel Koebel « Question autour de la médiation par le sport », édition Eclairage,6, 2008, page 7.

CHAPITRE II : LES ORIENTATIONS

THEORIQUES

Chapitre II : Les orientations théoriques

Le sport est un des moyens par lesquels les hommes échangent. Ils développent des relations par le biais de la pratique sportive. Par son accessibilité, le sport est devenu l'une des activités les plus conquises par les hommes. Car il suffit juste d'un espace plus ou moins grand et peu de matériels pour s'adonner à la pratique sportive (jouer au football). Vue ces opportunités que nous offre sport, il devient le moyen d'occupation et de loisir pour bon nombre de gens. C'est dans cette optique que Michel Bouet a paraphrasé un de ses sujets d'enquête dans son ouvrage intitulé signification du sport qui dit que « le sport est pour moi essentiellement un jeu qui me permet de retrouver avant pendant et après des amis »³³. Cette fonction du sport est d'une importance capitale pour la socialisation et l'intégration des déficients intellectuels. Ils y a des personnes qui, pour la plupart, sont retenues et moins ouverts. Ils entrent difficilement en imbrication avec leur environnement immédiat. Et nous pensons que l'atout du sport énuméré si haut peut palier ce phénomène qui caractérise la plupart des déficients intellectuels.

Par ailleurs, le rôle thérapeutique du sport contribuera énormément à la rééducation sanitaire des déficients intellectuels. Compte tenu de la fragilité sanitaire qui les hante, la pratique du sport est un tremplin pour améliorer leur état. Michel Bouet souligne que : «du point de vue psychiatrique, les médecins sont intéressés par les possibilités qu'offrent différentes formes de pratiques sportives; c'est ainsi que le Docteur Segal (qui a fait des essais d'applications dans ce sens à l'hôpital de Lannemezan) écrit «... grâce au facteur «équipe» une possibilité de réintégration dans les groupes de certains malades, même hospitalisés depuis longtemps est un facteur de réadaptation certaine». Une expérience de gymnastique et de sport, accomplie dans le cadre de l'asile cantonal de Will-Saint-Gallen, conduit à des conclusions semblables». En outre se rattachant au rôle éducatif, mentionnons le rôle rempli par le sport dans la réadaptation des inadaptés sociaux(...). Les centres d'éducation surveillée en font un emploi de plus en plus large, étant donné les résultats très favorables obtenus, en particulier par les sports d'équipe et ceux de nature, comme l'a développé Georges Durant, les activités sportives ont l'avantage de permettre «la prévention, l'observation et la rééducation» des inadaptés sociaux»³⁴. Cet intérêt accordé au sport est dû non seulement aux apports de celui-ci pour le bien être des pratiquants, mais aussi à son rôle éducatif. Aujourd'hui,

³³ Michel Bouet ; Signification du Sport, édition L'Harmattan, 1995, page 478.

³⁴ Michel Bouet, op cit : page 478.

l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans les établissements entre dans le cadre d'exploiter les atouts éducatifs que détient cette activité. L'emploi du sport à des finalités éducatives n'est pas un fait nouveau. Nos cours sur l'histoire de l'éducation physique et du sport, le situent dans l'Antiquité, à Sparte et à Athènes notamment. La rivalité entre ces deux cités a donné toute son importance à la formation sportive des jeunes. De même, les moralistes du Moyen Age trouvent dans l'exercice physique un moyen de formation de la morale. De façon générale, les programmes de l'éducation physique à travers le monde relatent la place croissante prise par le sport. Cette évolution, si elle répond au goût des jeunes à éduquer, elle prouve encore que le sport contient une vertu éducative. En quoi le sport détient-il une vertu éducative ? Pour répondre à cette question nous interpellons Bouet sur la disposition d'études précises que Dumazedier préconise sur «les relations entre la pratique des sports et les comportements dans les autres activités», sur «les effets de l'initiation aux pratiques et aux valeurs du sport intégré à la formation scolaire sur le développement de la personnalité» que dénonce à juste titre Dumazedier. Ainsi Bouet cite les études de Dumazedier dans sa disposition au niveau des effets du sport sur le plan de la formation physique et psychomotrice «le sport fait parvenir le jeune à la condition physique, développe une vigueur générale. Il améliore les qualités physiques: adresse, vitesse, détente, équilibre, rythme, force, résistance. Et contribue à créer et affiner la conscience du corps...»³⁵. En effet, le sport est tellement garni de bien fait que, vouloir les énumérer tous n'exempterait pas des négligences involontaires de certaines de ses vertus.

Ainsi, voilà quelques orientations théoriques qui nous font croire que le sport peut être un médiateur dans l'éducation des déficients intellectuels.

1 : Les méthodes utilisées

Toutes les entreprises éducatives reposent sur des méthodes bien définies. Ces dernières permettent d'asseoir une base éducative solide et perceptible pour atteindre des objectifs. Cependant, on ferait allusion à une pédagogie éducative qui serait le fondement, la voie de transmission du savoir et de compétence. Elle doit assurer une bonne transmission du savoir et de développer certaines qualités visées pour atteindre les objectifs éducatifs. C'est pourquoi il importe de définir les méthodes éducatives à utiliser pour faire du sport un médiateur social dans l'éducation des déficients intellectuels.

³⁵Dumazedier cité dans "Signification du sport" par MICHEL BOUET édition L'Harmattan 1995 page 479.

Pour parvenir à cette mission allouée au sport, il faut mettre sur pied un programme à suivre. Ce programme doit être suivi sur un temps bien déterminé et pratiqué dans un espace bien aménagé. Il sera composé de diverses disciplines sportives. Les unes sont pratiquées par groupe ou équipe (sport collectif : football, volley-ball, basket-ball ...), et d'autres à titre individuel (athlétisme, gymnastique, natation...). Cette diversité disciplinaire permet non seulement d'éviter la monotonie, mais aussi, parce que chaque type de pratique sportive développe des fonctions spécifiques chez l'individu. C'est dans cette logique que Jean Le Boulch soutient que « la socialisation de type coopératif passe par sa propre autonomie motrice et son propre contrôle. Les sports collectifs procurent cette occasion lors des séances d'entraînement. Mais le sport individuel est sans doute un terrain plus favorable pour valoriser ses propres progrès personnels »³⁶. Des conditions seront réunies afin de mieux réussir la médiation par le sport. D'abord, la démarche à entreprendre consisterait à préparer une fiche pédagogique. Ce qui nous permet d'évoluer d'une manière cohérente et progressive. Ces fiches seront inspirées de celles de la revue EPS 1, elles ont été élaborées pour aider à préparer, organiser, conduire l'éducation physique et sportive à l'école et aussi les activités physiques et les pratiques corporelles des jeunes. Des consignes seront données souvent par une expérimentation afin qu'elles puissent être bien appréhendées. Car on supposerait que, les déficients intellectuels imitent plus qu'ils ne comprennent. Il faut toujours tenir compte de bien aménager l'espace et d'installer le matériel convenablement afin de leur faciliter la mobilité et la réalisation des exercices. « L'aménagement du milieu doit être adapté aux potentialités de votre public. L'installation du matériel choisi pour chacune des situations (...) doit également correspondre aux pratiquants »³⁷. L'objectif de chaque atelier doit être défini. En outre, le respect des particularités individuelles permet d'évaluer les compétences des uns et des autres. Et enfin la gestion des groupes permet de mieux progresser. Les situations sont organisées pour l'ensemble des groupes et les rôles et les tâches y sont bien répartis. Après avoir défini la démarche à entreprendre pour la pratique sportive, il sied de faire un état de lieu pour évaluer le travail.

Voilà les axes autour desquels s'articule notre fiche pédagogique pour faire du sport un médiateur dans l'éducation des déficients intellectuels.

³⁶Jean Le Boulch, in *Mouvement et Développement de la personne*, édition Vigot, 23 rue de l'école de médecine 75006. Paris, 1995.

³⁷ Michel Cogne directeur technique national Fédération française de sport adapté, in *Activité motrice : 34 fiches pour les personnes lourdement handicapées de la revue d'EPS 1*; édition Revue EPS 11, avenue du Trambly Paris, page 09.

2 : Le sport médiateur dans l'éducation des déficients intellectuels

Dans les niveaux d'études précédents, une réflexion est faite sur les rôles que joue le sport dans la sphère sociale. Le sport intervient dans pratiquement tous les domaines d'activité des hommes. Dans l'éducation comme dans la procuration du bien-être, mais aussi l'épanouissement et l'établissement de relations inter individuelles. Le sport a toujours su marquer son empreinte dans la vie des hommes. Ces bienfaits du sport, laissent à croire, qu'il pourrait être le ciment pour concilier, consolider, voir même bâtir ou favoriser l'éducation des déficients intellectuels. Le sport pourrait jouer la fonction de médiateur dans l'éducation des déficients intellectuels. Comme médiateur, le sport doit faciliter le rapprochement entre les hommes en réduisant toutes les barrières qui existent entre eux. «Le sport est utilisé comme moyen d'accroche pour entrer en contact avec des individus ou des groupes () comme activité motivante qui peut devenir le support d'une relation éducative intéressante quand on a affaire à des populations ayant des difficultés particulières»³⁸. En quoi faisant ? Pour répondre à cette question, des stratégies seront développées.

3 : Les stratégies

La réalisation de toute œuvre demande un minimum de stratégies à développer. La question de l'éducation des déficients intellectuels par le sport, nécessite l'élaboration d'une méthode appropriée. Cela va permettre aux éducateurs de mener un travail efficace. Pour ce faire, il faut mettre sur pied :

- Un programme annuel sportif bien structuré qui réponde aux normes de l'éducation spéciale,
- Trouver un espace bien aménagé qui tient compte des difficultés des déficients intellectuels,
- Avoir une installation matérielle adaptée au profil des déficients intellectuels,
- Proposer une visite médicale pour évaluer l'état de vulnérabilité des déficients avant et après le suivi éducatif par le sport,
- Proposer une formation supérieure des éducateurs spéciaux sportifs,

³⁸ Michel Koebel «Question autour de la médiation par le sport», Eclairage, 6/2008-pages 5-7.

- Impliquer les parents dans ce suivi éducatif sportif,
- Sensibiliser l'opinion sur l'importance du sport dans l'éducation des déficients intellectuels,

Voilà les points autour desquels nous pensons nécessaire d'articuler la méthode qui permettrait au sport de jouer pleinement son rôle de médiateur dans l'éducation des déficients intellectuels. Un espace de pratique sportive aménagé, une installation technique spécifique au type de sport ou à la population de pratiquants; ce sont là les cadres et installations utiles pour une meilleure prise en charge de cette catégorie de citoyens.

4 : Les cadres et installations utilisées

Pour pratiquer du sport surtout en faveur des déficients intellectuels, l'espace et l'installation sont indispensables. C'est pourquoi la viabilisation des cadres de pratique sportive est incontournable. Ces cadres varient et diffèrent selon les exigences des disciplines qui s'y pratiquent (football, handball, volley-ball, gymnastique...) et des types de déficience. L'installation doit tenir compte de la population qui l'utilise et de sa capacité (matériel normal, matériel kids spécialisé), «jouer un rôle de structuration important dans la prise de conscience des espace, des volumes, des distances et fournir au sujet des stimuli discriminatoires pertinents, permettre à tous de participer (... personne à mobilité réduite...)».

«Le matériel utilisé est toujours attrayant, sécuritaire et permet le plus souvent d'amplifier les perceptions, les sensations, les performances (outils amplificateurs: ballon de baudruche, cerceau, ruban de GRS, mini trampoline, palmes...). Il permet en outre de mieux faire comprendre la relation de cause à effets, parfois absente et montre aux sujet que c'est lui qui agit sur l'environnement»³⁹. En effet, participer à une épreuve sportive, c'est évoluer dans un espace clos, sécurisé. Les compétitions, les cours d'éducation physique et du sport, les animations entre autres, se font dans un cadre spécifique sans aspérité. C'est ainsi que Pierre Parlebas nous édifie que «le sport repose sur une définition de l'espace qui lui sert de cadre et de milieu d'action». Le milieu joue un rôle incontournable dans la pratique du sport. «C'est tout d'abord l'ambiance qui relève, certes de l'indifférenciation sujet-autrui-monde extérieur, mais où les capacités de l'enfant peuvent se développer par les expériences qu'il y

³⁹Michel Cogne op cit : page 04.

accompli»⁴⁰. C'est pourquoi les cadres et les installations doivent répondre aux normes et aux exigences sportives, tenir compte des aptitudes des pratiquants et allouer au sport des moyens adéquats.

5 : Les moyens

Aujourd'hui l'éducation est l'un des secteurs qui bénéficie d'un important investissement dans notre Pays. Ces moyens y sont injectés pour assurer l'éducation de tous les jeunes ayant l'âge d'étudier. Par ailleurs, quand le sport est introduit dans les programmes scolaires, il doit être doté de moyens. Ces moyens permettent la construction d'infrastructures et l'achat d'équipement et de matériel pour jouer son rôle. Pour ce faire, il faut:

- ❖ Un potentiel humain bien formé et doté de toutes les compétences requises pour assurer une bonne qualité éducative;
- ❖ Un équipement matériel répondant au profil des pratiquants et aux exigences d'une activité physique adapté aux déficients intellectuels;
- ❖ Un espace aménagé qui réponde aux normes de la pratique de l'activité physique adaptée;
- ❖ Avoir une équipe médicale pour veiller sur leur état de santé et les effets que peuvent engendrer la pratique sportive;

En effet, pour assurer la médiation par le sport dans l'éducation des déficients intellectuels plusieurs moyens sont sollicités. Pour ne les citer tous, nous nous contentons que de ceux qui nous paraîtraient les plus indéniables.

⁴⁰ Chantal Zouache-Gourdon, Développement social de l'enfant (du bébé à l'enfant d'âge scolaire), édition Dunod, Paris, 2002, page, 22.

CHAPITRE III : METHODOLOGIE

Chapitre III : Méthodologie, Présentation et Analyse des Résultats

1 : méthodologie

Ce travail de mémoire que nous conduisons sera articulé autour de trois questionnaires qui seront nos outils de recherche.

Le premier est destiné aux éducateurs spécialisés en service dans les écoles de prise en charge des déficients intellectuels. Nous voulons savoir s'il y a plus de femmes ou d'hommes dans ce métier qui semble requérir une grande présence physique. Il nous permettra de savoir également de jauger la connaissance qu'ils ont du système éducatif adapté, des stratégies qui y sont développées et des résultats obtenus.

Le deuxième est adressé aux encadreurs sportifs de Spécial Olympics. Il nous renseignera sur les stratégies utilisées pour la prise en charge de cette catégorie de population et les résultats auxquels ils sont parvenus dans l'encadrement sportif des enfants et dans leur insertion sociale.

Le troisième sollicite l'avis des parents des déficients intellectuels pris en charge par les programmes sportifs de Spécial Olympics. Nous mesureront le degré de satisfaction qu'ils ont de l'encadrement donné à leur protégé et de l'efficacité des stratégies de médiation par le sport qui y sont utilisées.

L'analyse de toutes ces réponses nous aidera à répondre avec plus de précision aux questions que nous nous sommes posées à la problématique et de proposer un profil pour les éducateurs et les encadreurs de Spécial Olympics.

Pour faciliter le dépouillement, nous avons donné des codes aux questionnaires qui nous ont servis à récolter les informations utiles à la réalisation de cette étude. C'est ainsi que celui destiné aux éducateurs spécialisés est A, celui des animateurs de Spécial Olympics B et celui que doivent répondre les parents des enfants noté C. Dans la présentation des résultats la notation A1 par exemple renvoie à la première question du questionnaire destiné aux éducateurs.

2 : Présentation des résultats

Questionnaire destiné aux éducateurs spécialisés

Nous avons, dans le cadre de ce questionnaire, pu toucher 30 éducateurs spécialisés. Les réponses obtenues sont traduites dans ce qui suit.

A1 : Sexe

Tableau A1

Sexe	Nombre de réponse effectif	%
Masculin	11	37,93
Féminin	18	62,06
Total	29	100

Sur les 30 sujets que nous avons contactés, un n'a pas donné de réponse à cette question. Les résultats sont traduits dans le tableau A1.

A2 : Fonction

Tableau A2

Fonction	Nombre de réponse effectif	%
Éducateurs	8	27,58
Éducatrices	18	62,06
Adjoints éducateurs	3	10,34
Total	29	100

Cette question interroge sur la fonction des sujets qui s'entreprennent dans l'éducation spécialisée. Au terme de cette interrogation les résultats obtenus montrent qu'il y a plus d'éducatrices soit 62,06%.

A3 : Combien d'années d'expérience avez-vous ?

Tableau A3

Années d'expériences	Nombre de réponse effectif	%
0 à 2 ans	16	55,17
3 à 5 ans	5	17,24
6 à 7 ans	4	13,79
8 à 10 ans	4	13,79
Total	29	100

Sur 29 sujets interrogés 21 ont entre zéro (0) et cinq (5) ans d'expériences dans le domaine.

A4 :Connaissez-vous l'éducation spécialisée?

Tableau A4

Connaissance de	Nombre réponse effectif	%
Oui	29	100
Non	0	-
Total	29	100

Sur cette question 29 sujets interrogés ont soutenu qu'ils connaissent l'éducation spécialisée.

A5 : Comment l'éducation spécialisée est elle conduite au Sénégal ?

Tableau A5

Situation éducative au Sénégal	Nombre de réponse effectif	%
Très mal dans le public	19	63,3
Assez bien dans le privé	11	36,7
Total	30	100

Sur cette question la majeure partie des sujets interrogés affirment que l'éducation spécialisée est mal conduite au Sénégal soit 63,3%.

A6 : Dans quel cadre l'exerce t-on ? Cocher plusieurs réponses ?

Tableau A6

Cadre d'exercice	Nombre de réponses effectif	%
Ecoles spécialisées	29	42,02
Ecoles informelles	3	4,34
Écoles privées	23	33,33
Institutions caritatives	7	10,14
ONG	7	10,14
Total	69	100%

En effet, les résultats obtenus renseignent que les cadres d'exercice de l'éducation spécialisée les plus cités sont respectivement: les écoles spécialisées, les écoles privées, les institutions caritatives, les ONG et enfin les écoles informelles.

A 7 : Existe-t-il un cadre ou structure spécifique aux déficients intellectuels au Sénégal?

Tableau A7 :

Réponses	Nombre	%
Oui	23	79,31
Non	6	20,68
Total	29	100

La majeure partie des sujets interrogés soutiennent qu'il existe un système éducatif spécifique aux déficients intellectuels au Sénégal.

A 8: Combien de disciplines y sont proposées?

Tableau A8

Nombre de disciplines sportives	Nombre de réponses	%
De 8 a 9	9	32,14
De 9 à 11	2	7,14
De 11 à 12	2	7,14
De 12 à 13	9	32,14
De 15 et plus	6	21,42
Total	28	100%

Les réponses obtenues montrent que les intervalles de 8 à 9 et 12 à 13 disciplines sont les plus cités par notre population d'enquête.

A 9 : Existe-t-il des disciplines sportives?

Tableau A9

Réponses	Nombre	%
Oui	29	100
Non	0	-
Total	29	100

Les informations recueillies montrent que tous les éducateurs spécialisés interrogés ont soutenu qu'il y a bel et bien des disciplines sportives dans leurs programmes%

A10 : Lesquelles?

Tableau A10

Discipline sportives	Nombre de réponses	%
Football	27	25,96
Basket-ball	26	25
Volley-ball	1	0,96
Athlétisme	29	27,88
Gym	2	1,92
Animation sportive	3	2,88
Natation	16	15,38
Total	104	100%

L'athlétisme est la plus citée parmi les sports utilisés dans l'éducation des déficients mentaux au Sénégal avec un pourcentage de 27,88%.

A11 : Quels sont les objectifs visés par ce système éducatif ?

Tableau A11

objectifs	Nombre de réponse	%
Insertion sociale	30	50,84
Autonomie	29	49,15
Total	59	100%

A l'issue de notre enquête la majeure partie des sujets interrogés estiment que les objectifs visés par l'éducation spécialisée sont l'insertion sociale soit 50,84% et l'autonomie des enfants soit 49,15%.

A 12 : Y a-t-il des possibilités d'insertion sociale qui s'offrent aux déficients intellectuels du Sénégal?

Tableau A12

Possibilités d'insertion	effectif	%
Oui	21	72,41
Non	8	27,58
Total	29	100

Il y a donc des possibilités d'insertion sociale qui s'offrent aux déficients intellectuels du Sénégal.

A13 : Lesquelles ?

Tableau A13

Les secteurs	Nombre de fois cité	%
Coiffure	26	36,61
Jardinage	16	22,53
Pâtisserie	29	40,84
Totale	71	100%

Cette question s'interroge sur les possibilités d'insertion qui s'offrent aux déficients intellectuels du Sénégal. Les résultats obtenus montrent que plusieurs secteurs sont cités et le domaine de la pâtisserie est la plus citée soit 40,84%.

A 14 : Comment qualifiez-vous cette insertion sociale?

Tableau A14

Qualification	Nombre de fois cité	%
Très satisfaisante	1	3.70
Satisfaisante	7	25.92
Pas satisfaisante	19	70.37
Total	27	100%

Cette insertion est en majorité jugée insatisfaisante par nos interlocuteurs qui se prononcent à 63,3% pour cet avis.

A 15 : Quel est le taux de réussite de cette insertion?

Tableau A15

Taux de réussite	Nombre	%
> 60%	1	3.84
> 40% et < 60%	4	15.38
< 40%	20	76.92
Total	26	100

Les résultats obtenus ici montrent nettement que la majorité des sujets interrogés soutiennent que le taux de réussite de cette insertion est de moins de 40% (76,92%).

A 16 : Rencontrez-vous des difficultés dans leur éducation?

Tableau A16

Difficultés ?	Nombre	%
Oui	29	100
Non	0	-
Total	29	100

Les éducateurs spéciaux soutiennent qu'ils rencontrent des difficultés dans la prise en charge de ces enfants.

A17 : Lesquelles ?

Tableau A17

Réponses	Nombre	%
Manque de soutien de l'Etat	19	65,51
Crises comportementales	10	34,48
Total	29	100

Cette question interroge sur les difficultés rencontrées par les éducateurs pour assurer l'éducation des déficients intellectuels. La majeure partie des sujets interrogés disent que la plus grande difficulté rencontrée est le manque de soutien de l'Etat soit 65,51%.

A18 : Avez-vous au moins une fois sollicité de l'aide?

Tableau A18

Réponses	Nombre de fois cité	%
Oui	26	89.65
Non	3	10,34
Total	29	100

Les éducateurs spécialisés sollicitent dans leur grande majorité de l'aide (89,65%)

A19 : À qui sollicitez-vous cette aide ?

Tableau A19

A qui ?	Nombre de choix effectifs	%
Services de l'État	15	21,42
Bonnes volontés	22	31.42
Parents	22	31.42
Tiers non précisés	11	15.71
Total	70	100%

Les parents, les bonnes volontés, les services de l'État ainsi que des tiers non précisés sont souvent sollicités pour aider les éducateurs dans leur travail.

QUESTIONNAIRE DESTINE AUX ENCADREURS SPORTIFS DE SPECIAL OLYMPICS

B 1: Sexe

Tableau B1

Sexe	Nombre de réponses cité	%
Masculin	16	56.7
Féminin	14	43.3
Total	30	100

Il y a plus d'hommes que de femmes dans l'encadrement sportif de Spécial Olympics du Sénégal. Mais les écarts ne sont pas importants.

B2 : Quelle fonction exercez-vous à spécial olympics ?

Tableau B2

Fonction	Nombre de fois cité	%
Entraîneurs	27	90%
Personnels administratifs	03	10%
Total	30	100%

Parmi les encadreurs sportifs interrogés, la majeure partie sont des entraîneurs soit 90% et les trois autres sont du personnel administratif.

B3 : Quels sont le but et l'objectif de spécial olympics ?

Tableau B3

Les buts et les objectifs	Nombre cité	Fréquence
Intégrer les déficients intellectuels par le sport	30	34,88%
Proposer un programme d'entraînement et de compétition aux déficients intellectuels	30	34,88%
Détecter le maximum de déficients intellectuels et les prendre en charge	26	30,23%
Total	86	100%

Sur cette question tous les 30 sujets interrogés soutiennent en grande partie que le but et l'objectif de spécial olympics sont d'intégrer les déficients intellectuels par le sport et de proposer un programme d'entraînement et de compétition pour ces enfants soit 69,76%.

B 4 : Pensez vous que le sport est un médiateur social?

Tableau B4

Réponses	Nombre	%
Oui	30	100
Non	0	0
Total	30	100

Cette question interroge sur la capacité du sport à jouer le rôle de médiateur social. Les réponses obtenues ont donné le pourcentage suivant: 100% des encadreurs sportifs interrogés ont soutenu que le sport est un médiateur social.

B5 : Si oui comment se fait cette médiation ?

Tableau B5

Elle se fait par:	Nombre de fois cité	%
Le sport avec des compétitions	08	26,7%
Le sport avec des athlètes unifiés	15	50%
Le sport avec des jeux collectifs sportifs	07	23,3%
Total	30	100%

Pour cette question les majeures parties des sujets interrogés soutiennent que la médiation se fait par le sport avec des athlètes unifiés soit 50%.

B6 : Quelles stratégies développez-vous pour la prise en charge des déficients intellectuels par le sport ?

Tableau B6

Les stratégies de prise en charge	Nombre cité	Fréquence
Formation des entraîneurs	30	27,27
Proposition d'un programme annuel d'entraînement et de compétition	27	24,54
Visite médicale gratuite	24	21,81
Implication des parents dans les activités de spécial olympics	29	26,36
Total	110	100%

La majeure partie des sujets interrogés disent que les stratégies développées pour la prise en charge sont : la formation des entraîneurs, la proposition d'un programme d'entraînement et compétition annuel, visite médicale gratuite pour les enfants, implication des parents dans les activités de spécial olympics.

B7 Quelles stratégies développez-vous pour l'éducation des déficients intellectuels par le sport ?

Tableau B7

Les stratégies pour l'éducation	Nombre de fois cité	Fréquence
Nous les apprenons les règles des sports et à les respecter	29	43,93
Nous les suivons dans leurs établissements pour assurer l'éducation physique sportive	17	25,75
Nous leur apprenons à concourir loyalement et à accepter de perdre avec dignité	20	30,30
Total	66	100%

La majeure partie des sujets interrogés disent que les stratégies développées pour l'éducation des déficients intellectuels par le sport sont: l'apprentissage et le respect des règles sportives, le suivi sportif des enfants jusque dans leurs établissements en y envoyant un entraîneur dans le cadre d'un partenariat et en fin en leur apprenant à concourir loyalement soit plus de 43,93%.

B8 : Quelles stratégies développez-vous pour l’insertion des déficients intellectuels par le sport ?

Tableau B8

Réponses	Nombre de fois cité	Fréquence
Pratique régulière des sports collectifs avec des partenaires unifiés aux entraînements	29	51,78
Organisation des rencontres amicales avec des écoles de football partenaires	27	48,21
Total	56	100%

Sur cette question, la majeure partie des sujets interrogés soutiennent que la médiation se fait par la pratique régulière des sports collectifs avec des partenaires unifiés aux entraînements soit 51,78%. Et 27 parmi eux réitèrent que cette médiation se fait par l’organisation des rencontres amicales avec des écoles de football partenaires soit 48,21%.

B9 : Quelles sont les disciplines sportives utilisées pour cette médiation ?

Tableau B9

Réponses	Nombre cité	fréquence
Football	27	31,76
Basket-ball	26	30,58
Athlétisme	29	34,11
Animation sportive	03	3,52
Total	85	100%

Les disciplines sportives les plus utilisées pour cette médiation sont respectivement citées: l'athlétisme, le football et le basket-ball soit un total de 96,48%. Ainsi, on remarque que les sports collectifs sont plus cités.

B 10 : Avez-vous des installations sportives pour cette pratique sportive?

Tableau B10

Réponses	Nombre	%
Oui	21	70
Non	9	30
Total	30	100

A Spécial Olympics la philosophie est : s'adapter à la réalité du terrain pour assurer l'entraînement des jeunes. Ils aménagent donc l'espace qu'ils ont à leur disposition.

B 11 : Répondent-elles aux normes légales de la pratique sportive par ces déficients intellectuels?

Tableau B11

Réponses	Nombre	%
Oui	8	26.7
Non	18	60
NSP	4	13.3
Total	30	100

Les installations sportives ne répondent pas aux normes légales de la pratique sportive adaptée à la déficience intellectuelle même si spécial olympics arrive à s'adapter aux réalités du milieu. Le cadre sportif n'est pas spécifique au sport adapté mais aussi le matériel utilisé est insuffisant.

B12 : Si vous pensez l'améliorer, quelle solution préconisez-vous pour la mise aux normes légales?

Tableau B12

Réponses	Nombre	%
Construction d'écoles avec un espace sportif adapté	22	32.78
Acheter un kit matériel spécialisé démontable	20	32.78
S'adapter à l'espace existant	16	26.22
Autres solutions	3	4,9
Total	61	100%

Les solutions évoquées pour l'amélioration des conditions d'accueil des déficients intellectuels dans les aires de pratique sportives sont par ordre d'importance : la construction d'espaces sportifs spécialisées, l'achat d'un kit démontable. Ils sont cependant nombreux à soutenir la philosophie du « s'adapter à l'espace existant ».

B13 : Dans quels secteurs d'activités entreprenez-vous ou conseillez vous l'insertion sociale ?

Tableau B13

Secteurs d'activités	Nombre de fois cité	Fréquence
Dans le domaine du sport	29	50%
Dans des secteurs informels	29	50%
Total	58	100%

Les sujets interrogés entreprennent l'insertion sociale de ces enfants dans le domaine du sport et tous soutiennent qu'ils les conseilleraient de s'investir dans des secteurs informels et celui du sport soit 100%.

B14 : Pourquoi ?

Tableau B14

Réponses	Nombre	%
Le sport développe les qualités physiques et rend autonome	29	50
Les secteurs informels sont plus à leur portée (jardinage, coiffure)	29	50
Total	58	100

Pour cette question les sujets interrogés soutiennent que le sport développe les qualités physiques de ces enfants et les secteurs informels sont plus appropriés à leur profil soit 100%.

B15 : Êtes-vous satisfaits des résultats de l'insertion sociale des jeunes encadrés ?

Tableau B15

Réponses	Nombre	%
Oui	19	63.3
Non	10	33.3
NSP	1	3.3
Total	30	100

L'insertion par le sport est une chose possible. Il suffit de mettre sur pied des mesures d'accompagnement pour la mener à bien.

B16 : Rencontrez-vous des difficultés pour cette insertion sociale ?

Tableau B16

Réponses	Nombre	%
Oui	29	96.7
Non	1	3.3
Total	30	100

Il est très difficile de trouver des structures d'accueil pour l'insertion sociale des déficients intellectuels. Celui qui affirme ne pas avoir de difficulté trouve cependant que ce n'est pas facile.

B17 : Si oui lesquelles?

Tableau B17

Réponses	nombre	%
Très facile à distraire	26	30,58
Parfois ils piquent des crises et deviennent réticents	29	34,11
Manque d'implication nette de certains parents	30	35,29
Total	85	100

La plus grande difficulté que les sujets interrogés ont tous mentionné est le manque d'implication notoire des parents des enfants déficients intellectuels dans la prise en charge.

B18 : Sollicitez-vous de l'aide pour cette insertion ?

Tableau B18

Réponses	Nombre	%
Oui	30	100
Non	0	0
Total	30	100

Nous constatons que Spécial Olympics sollicite de l'aide pour cette insertion.

B 19 : À qui demandez-vous cette aide ?

Tableau B19

A qui ?	Nombre	%
Services de l'État	22	25,28
Bonnes volontés	30	34,48
Parents	27	31,03
Tiers non précisés	8	9,19
Total	87	100%

En effet, les résultats obtenus renseignent que les personnes les plus sollicitées sont respectivement les bonnes volontés, les parents et l'État.

B20 : Pourquoi?

Tableau B20

Réponses	Nombre	%
Pour améliorer nos conditions de travail	30	50
Pour assurer la prise en charge de ces enfants quel que soit l'effectif	30	50
Total	60	100

Sur cette question tous les sujets interrogés soutiennent que si Spécial Olympics demande de l'aide c'est pour améliorer leurs conditions de travail afin de bien assurer la prise en charge des enfants quelque soit l'effectif soit 100%.

B 21 : Les enfants ou leurs parents participent-ils financièrement à leur prise en charge?

Tableau B21

Réponses	Nombre	%
Oui	10	33.3
Non	20	66.7
Total	30	100

Les parents participent dans la prise en charge des enfants selon 10 des sujets interrogés.

B 22 : Si oui, comment? (cocher plusieurs réponses s'il y a lieu)

Tableau B22

Réponses	Nombre	%
Dons volontaires	3	10
Achat de fournitures et équipements sportifs	27	90
Total	30	100

Parmi ceux qui reconnaissent une contribution des parents à la prise en charge des enfants, ils sont peu nombreux à affirmer recevoir des dons des parents. Ce sont seulement des fournitures et des équipements qui sont reçus.

QUESTIONNAIRE DESTINE AUX PARENTS.

C 1 : Lien de parente (sur 15 sujets)

Tableau C1 :

Réponses	Nombre	%
Papa	5	33.3
Maman	7	46.7
Frères et sœurs	3	20
Total	15	100

Il y a plus de mamans que de papas parmi les parents qui accompagnent leurs enfants aux programmes de Spécial Olympics. Il y a aussi quelques fois des frères et sœurs.

C2 : Comment se comporte t il a la maison ?

Tableau C2

Réponses	Nombre	%
Il se comporte bien	05	33,3
Même s'il se comporte bien parfois il pique des crises	10	66,7
Total	15	100

Sur cette question la majeure partie des sujets interrogés disent que leurs enfants se comportent bien même s'il leur arrive de piquer souvent des crises.

C 3 : Rencontrez-vous des difficultés dans son éducation?

Tableau C3

Réponses	Nombre	%
Oui	7	50%
Non	7	50%
Total	14	100

Les sujets disant avoir des difficultés d'éduquer leurs enfants déficients intellectuels et ceux affirmant ne pas avoir de problèmes sont en nombre égal. Les avis sont donc partagés.

C4 : Lesquelles ?

Tableau C4

Réponses	Nombre	%
Il se déconcentre facilement	07	50%
Il se décourage vite	07	50%
Total	14	100

Seuls 14 sujets des 15 interrogés se sont prononcés sur la question. Ils soutiennent que les enfants se déconcentrent à la moindre sollicitation et se décourage vite.

C 5 : Étudie-t-il?

Tableau C5

Réponses	Nombre	%
Oui	15	100
Non	0	0
Total	15	100

Tous les enfants sont à l'école. Ce qui est parfaitement justifié car le Spécial Olympics travaille en priorité avec les écoles d'encadrement de ces enfants.

C6 : Dans quel établissement ?

Tableau C6

Réponses	Nombre	%
C. A. M	03	20
C.E.F.D.I	03	20
E.S.T.E.L	02	13,3
Jean D'arc	03	20
Reine Fabiola	02	13,3
Papillon bleu Pikine	01	6,7
Vivre ensemble de Mbour	01	6,7
Totale	15	100

La majeure partie des enfants dont les parents sont interrogés étudient dans les établissements suivants: C.A.M, C.E.F.D.I et Jean D'arc soit respectivement 20%.

C 7 : Les études ont-elles un effet positif sur leur comportement?

Tableau C7

Réponses	Nombre	%
Oui	15	100
Non	0	0
Total	15	100

Les études ont un effet positif sur leurs comportements affirment-ils tous.

C 8 : Êtes-vous satisfaits de son éducation à l'école?

Tableau C8

Réponses	Nombre	%
Oui	15	100
Non	0	0
Total	15	100

Les populations interrogées disent à 100% leur satisfaction de l'action de l'école sur leur enfant.

C9 : Pourquoi ?

Tableau 9

Réponses	Nombre	%
Il apprend les bonnes manières et devient de plus en plus social	15	100
Total	15	100

Sur cette question tous les parents interrogés soutiennent qu'ils sont satisfaits de l'éducation de leurs enfants à l'école car ils apprennent les bonnes manières et deviennent plus social soit 100%.

C 10 : Depuis combien de temps pratique t-il du sport à Spécial Olympics ?

Tableau C10

Réponses	Nombre	%
2 ans et +	8	53.3
Entre 1 et 2 ans	5	33.3
Moins d'un an	2	13.4
Total	15	100

Les parents renouvellent donc toujours leur confiance à Spécial Olympics pour qu'ils participent à leurs programmes sportifs. Ils reviennent chaque année.

C 11 : L'accompagnez-vous aux entraînements?

Tableau C11

Réponses	Nombre	%
Oui	14	93.3
Non	1	6.7
Total	30	100

Les parents accompagnent tous leurs enfants aux entraînements sauf un qui affirme ne pas le faire.

C12 : Pourquoi l'accompagnez-vous aux entraînements ?

Tableau 12

Réponses	Nombre	%
Pour l'encourager et l'impliquer davantage dans son éducation	14	100%
Total	14	100%

La majeure partie des parents interrogés soutiennent qu'ils accompagnent leurs enfants aux entraînements pour les encourager et de s'impliquer dans leur éducation soit 100%

C13 : pensez-vous que le sport l'aide ?

Tableau C13

Réponses	Nombre	%
Oui	15	100
Non	0	0
Total	15	100

Ces 15 sujets ont soutenu que le sport aide leurs enfants déficients intellectuels.

C14 : Pourquoi le dites-vous ?

Tableau14

Réponses	Nombre	%
Par le sport, il se fait de nouveaux amis	07	46,7
Par le sport, il devient de plus en plus autonome	08	53,3
Total	15	100

La majeure partie des sujets interrogés soutiennent que le sport rend le déficient intellectuel autonome soit 53,3% et qu'il lui donne la possibilité de se faire de nouveaux amis (46.7%).

C 15 : Pensez-vous que la pratique sportive favorisera son insertion sociale?

Tableau C15

Réponses	Nombre	%
Oui	14	93.3
Non	1	6.7
Total	15	100

14 parents soutiennent que la pratique sportive favorisera leur insertion sociale contre 1 qui n'y croit pas.

C 16 : Êtes-vous satisfaits de son encadrement sportif?

Tableau C16

Réponses	Nombre	%
Oui	15	100
Non	0	0
Total	15	100

Tous ont soutenu qu'ils sont satisfaits de l'encadrement sportif des enfants par Spécial Olympics.

C 17 : Son environnement de pratique sportive vous rassure-t-il?

Tableau C17

Réponses	Nombre	%
Oui	15	100
Non	0	0
Total	15	100

Parmi les 15 parents qui affirment accompagner leurs enfants pour suivre les programmes de Spécial Olympics, tous trouvent l'environnement de cette pratique sécurisante. Ils sont donc tous rassurés.

C18 : Pourquoi ?

Tableau18

Réponse	Nombre	%
Très bien sécurisé	15	100
Total	15	100

Tous les 15 sujets interrogés soutiennent que l'environnement de pratique sportive de spécial olympics les rassure soit 100%.

C19 : Que pensez-vous du rôle que joue Spécial Olympics ?

Tableau 19

Réponse	Nombre	%
Très humaniste	15	100
Total	15	100

Tous les parents s'accordent sur le rôle humaniste de Spécial Olympics.

3 : analyse des résultats

Après la présentation des résultats, nous effectuons à présent une analyse pour mieux étayer leur contenu. Ils seront analysés de manière regroupée selon leur visée. Trois questionnaires ont été destinés respectivement aux éducateurs spéciaux, aux encadreurs de Spécial Olympics et aux parents des enfants déficients intellectuels qui viennent s'entraîner tous les dimanches à Spécial Olympics. Ces questionnaires sont respectivement identifiés par des variables A, B et C et le B est celui autour duquel est axée notre étude.

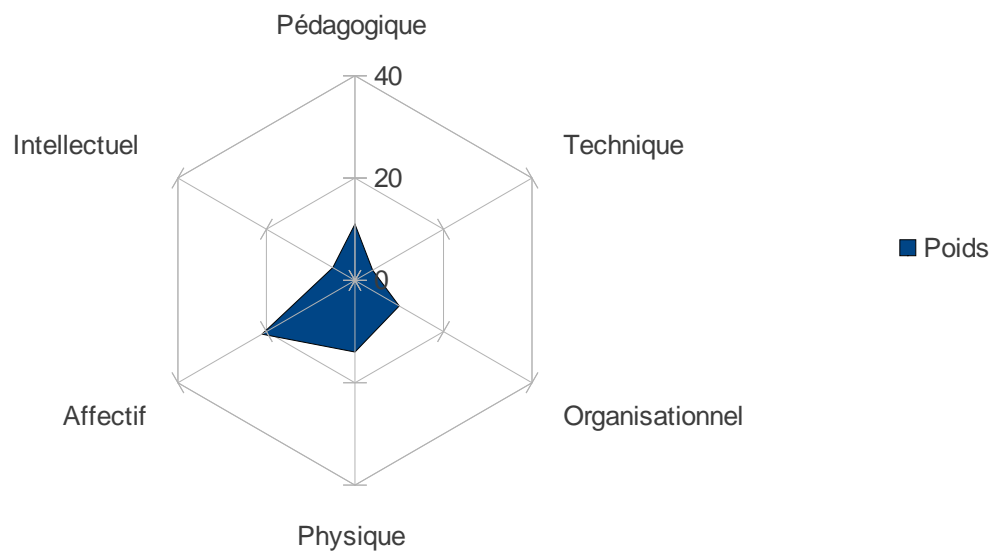
Nous avons formulé des interrogations à la problématique. La réponse à celles-ci peut être donnée par plusieurs items dans les trois volets de notre questionnaire. Ainsi les questions A1, A2, A3 ; B1, B2 et C1 permettent d'avoir des informations quant aux personnes ressources qui s'investissent dans la prise en charge des enfants déficients intellectuels. Dans les résultats du questionnaire A destiné aux éducateurs nous constatons qu'il y a plus de femmes que d'hommes. Ce phénomène serait dû au fait que les femmes seraient plus impliquées dans l'éducation des enfants au sein des familles. Ce qui semble être corroboré par le fait que ce sont les mamans qui accompagnent leurs enfants aux entraînements. Cela s'explique certes par le rôle qu'occupe la maman dans l'éducation de ses enfants. Mais par le sentiment maternel qui est aussi une source motivante surtout quand cet enfant est vu autrement par ses proches à cause de son handicap. Par leur qualité de mères, elles seraient plus aptes à entretenir ces enfants qui, dans beaucoup de cas, ne peuvent pas se retenir s'ils sont dans le besoin. En outre, la majeure partie des écoles spécialisées sont privées. Et si le facteur hygiénique est primordial dans la prise en charge, il va sans dire que les femmes seront plus recrutées que les hommes. C'est en partie ce qui explique une présence majoritaire des femmes dans ce métier. Et la plupart ont subi des formations d'une durée de deux à cinq ans. L'école Nationale des Travailleurs Sociaux Spéciaux propose des formations pour ces métiers et la majorité est sortie de cette institution. Nous avons pensé trouver ici plus d'hommes car, supposons nous, la prise en charge d'enfants dépendants demandait plus de force physique. Ce qui ne semble pas le cas. L'aspect affectif maternel est très fort. Ce qui n'est pas sans poser une autre problématique. Dans la prise en charge des déficients intellectuels, l'affectif prime-t-elle sur le pédagogique ? Est-ce les mêmes tendances dans les autres pays ? Nous pensons que le profil pédagogique des éducateurs doit être central dans l'éducation de ce type de population et l'affectif venir en appoint. Les encadreurs de Spécial Olympics sont pour la plupart des athlètes en exercice et d'anciens athlètes. Au Sénégal le

monde du sport a toujours été dominé par la participation massive des hommes. C'est le cas à l'INSEPS qui forme des cadres sportifs très actifs dans l'encadrement sportif. Dans cet institut, les étudiants sont à grande majorité de sexe masculin et les sports qui y sont enseignés ont plus de garçons parmi leurs pratiquants. De même l'athlétisme a toujours été le sport phare de Spécial Olympics, même si le football et le basket-ball gagnent de plus en plus leur place. Ce sont des hommes qui y sont majoritaires dans l'encadrement. Nous retrouvons donc ici des profils physiques pour compléter le pédagogique et l'affectif.

Nous avons par la suite effectué un sondage supplémentaire pour déterminer le poids de chacun des trois profils notés auxquels nous avons ajouté trois autres profils importants à notre sens : technique, organisationnel, intellectuel. Nous avons obtenu les résultats présentés dans le tableau suivant:

Profil des encadreurs ?	Poids
Pédagogique ?	11
Intellectuel ?	5
Affectif ?	21
Physique ?	14
Organisationnel ?	10
Technique ?	4

profil des encadreurs



Dans le privé par contre, une bonne organisation est notée. Certaines des écoles sont dotées d'un personnel qualifié avec un matériel qui répond au moins aux exigences de ce système éducatif. Des écoles telles que Jean d'Arc, Reine Fabiola et le centre Aminata M'baye pour ne citer que ces trois, ont tous une organisation exceptionnelle. Le corps enseignant est suffisamment équipé pour assurer une éducation de bonne qualité pour ces enfants déficients intellectuels. Comme c'est le cas aussi du CEFDI, ces écoles ont tous un système éducatif spécifique aux déficients intellectuels avec au moins 8 à 9 disciplines enseignées. Ces écoles cherchent à aider les déficients intellectuels à s'intégrer dans la vie sociale. Elles visent à orienter les déficients intellectuels dans la vie socioprofessionnelle afin qu'ils puissent exercer dans le futur un métier qui sera à leur portée. Car ils sont des citoyens à part entière et ont des droits comme tous. Ils ne doivent pas être des laissés pour compte. Conscient de la fragilité de cette catégorie de citoyens, ces écoles visent à améliorer leur physique en incluant dans le système des disciplines sportives. Et c'est ce qui nous amène à chercher le rôle que joue le sport dans ce système éducatif.

Les questions A9, A10, B4, B5, B9, C11, C13, C14 et C15 nous permettront de comprendre le rôle du sport dans la prise en charge de ces enfants. En effet, le sport permet à l'individu de développer ses qualités physiques. Par un entraînement organisé et méthodique, les enfants développeront leurs corps. Souvent leur handicap est associé avec des problèmes de locomotion, de coordination, d'équilibre et d'adresse. Ce qui constitue un facteur bloquant de l'autonomie de ces enfants, rend leur éducation difficile car il faut toujours les assister pour qu'ils puissent réaliser quelque chose. Par conséquent, le sport est le ciment qui les rendra définitivement autonome. Par des sports individuels telle que l'athlétisme, ils peuvent faire des exercices de coordination et d'adresse. Dans ces sports individuels il est plus facile de développer les qualités individuelles de chaque athlète. Ils permettent d'évaluer le niveau de chaque athlète et de savoir à quelle allure il évolue. Par contre dans les sports collectifs, la socialisation est plus favorisée car les enfants entrent en communication avec leurs pairs. Ils deviennent de plus en plus sociables et leur réticence tend à disparaître. Ces réponses nous confortent dans notre analyse que nous partageons du reste avec Le Boulch (confère chapitre1). Le sport est inclus dans la prise en charge ces populations pour son importance. Ses vertus ont fait qu'aujourd'hui il est un outil incontesté de l'éducation. Parfois il va au-delà de cette dimension éducative pour montrer combien il est utile dans la vie des hommes. Il réunit les enfants tous les dimanches par le biais de Spécial Olympics autour d'un idéal qui est

l'esprit sportif et le « Faire Play ». Il unit ces enfants avec des partenaires « biens portants » sans aucune distinction. Le sport joue donc le rôle d'unificateur. Le sport lève toutes les barrières posées entre les hommes. C'est la raison pour laquelle tous les encadreurs sportifs de Spécial Olympics disent que « le sport est un médiateur social ».

Les sports utilisés pour cette médiation sont multiples et sont tous des sports olympiques. Des sports individuels tels que l'athlétisme et la gymnastique sont utilisés pour développer les qualités physiques jusqu'ici mal éveillées des enfants déficients intellectuels. Car si ces enfants ont une certaine maîtrise de leur corps, ils arriveront de plus en plus à s'impliquer dans la vie sociale. Ils lèveront les obstacles que leur pose la vie quotidienne pour vaquer tranquillement à leurs besoins comme tous. Par contre les sports collectifs tels que le basket et le football permettent de se faire de nouvelles relations amicales. Ils bénéficient d'une vie communautaire à travers l'équipe pendant au moins la durée de la partie. Ces disciplines utilisées par Spécial Olympics sont les mêmes qui sont enseignées dans les autres écoles spécialisées. Ces dernières nouent un partenariat avec Spécial Olympics qui les envoie des entraîneurs pour assurer les cours d'Éducative Physique et Sportive. La médiation par le sport se fait par la pratique du sport avec des partenaires qui viennent des écoles de football comme celle de SOPRIM. Ces jeunes sont sans aucun handicap. Ils sont unifiés aux déficients intellectuels pour lever les barrières qui marquaient jusque là toute idée de différenciation qui s'instaurait entre les déficients intellectuels et ces jeunes. Le contact permanent des déficients intellectuels avec ces jeunes joueurs leur permet d'oser aller au-delà de leurs limites. Ils rivalisent dans la pratique sportive en s'y adonnant avec courage et abnégation. C'est ce qui explique d'une part le choix porté sur des sports individuels comme l'athlétisme et la gymnastique qui favorisent plus le développement des qualités individuelles et d'autre part sur les sports collectifs tels que le football et le basket-ball qui favorisent plus l'interaction comme nous l'avons dit plus haut : Les sports individuels les rendent autonomes et les sports collectifs favorisent leur socialisation.

La pratique sportive pour cette catégorie sociale demande une certaine organisation. La médiation implique donc le développement de stratégies.

Des entraînements sont organisés tous les dimanches au stade Léopold Sedar Senghor par des entraîneurs formés par Spécial Olympics. En outre, l'espace de pratique sportive est bien aménagé tout en essayant de respecter les normes de cette pratique. A cela vient s'ajouter

l'organisation des compétitions sur toute la durée de la saison. Elles sont parfois internes avec la participation des partenaires unifiés. Mais parfois elles sont organisées hors de la structure. Les athlètes de Spécial Olympics se déplacent vers les écoles partenaires pour y tenir des compétitions en sports collectifs comme individuels. Cela permet aux enfants de s'adapter à de nouveaux univers et de faire de nouvelles rencontres.

Les questions B6, B7, B8 répertorient les stratégies utilisées par Spécial Olympics pour assurer la prise en charge et l'éducation des déficients intellectuels et favoriser leur insertion sociale.

1. C'est d'abord un travail de détection. Il est fait par le biais des sensibilisations lancées à travers les presses Audio, Visuelles, écrites et sur internet. En effet, cela permet à Spécial Olympics d'avoir une meilleure visibilité à travers le Sénégal. Mais aussi de faire parvenir leur image et leur œuvre jusque dans les coins les plus reculés. La communication est axée sur le droit à l'éducation de ce type de population et la gratuité de la prise en charge pour tous les déficients intellectuels, du point de vue de l'accès comme œuvre sociale dont pourrait bénéficier l'enfant. Ceci galvanise les familles à sortir les enfants des maisons et leurs donner ainsi la chance de faire quelque chose dans leur vie au lieu de les enfermer comme des prisonniers. Les prisonniers de la honte ?
2. C'est ensuite la sensibilisation qui vise à attirer les parents et leurs enfants vers la structure en mettant en exergue l'idée que les entraîneurs sont bien formés pour assurer la prise en charge par le sport. Qu'ils ont une bonne maîtrise des sports qu'ils ont en charge parce qu'ils sont pour la plupart d'anciens ou des athlètes en activité et sont épaulés par les volontaires, les parents et les étudiants de l'INSEPS qui sont aussi formés pour devenir des acteurs de l'éducation par le sport. Et ce potentiel humain et professionnel assure la prise en charge de ces enfants sans difficultés majeures.

Cependant il sied de préciser que, même si ces entraîneurs arrivent à assurer l'encadrement sans problème, ils sont loin d'être des professionnels en activité physique adaptée. C'est la raison pour laquelle depuis l'an 2009, une visite médicale gratuite est faite aux enfants. Cette visite est entreprise par des médecins spécialistes: des cardiologues, des neurologistes, des dentistes, des ophtalmologues entre autres. Ceci permet d'éviter

d'éventuels cas d'accidents sévères qui pourraient engendrer des frustrations et un découragement des parents. Mais aussi de se rassurer et de rassurer les parents que les enfants ne risquent rien en faisant du sport.

3. Après ces deux étapes de détection et de sensibilisation, un espace de pratique sportive et du matériel sont mis à la disposition des entraîneurs pour l'encadrement éducatif des enfants. Ces installations sont acceptables mais elles ne répondent pas aux exigences de cette pratique sportive. N'empêche les entraîneurs essayent de s'adapter aux réalités du milieu.

Pour cette éducation, des règles sont enseignées aux enfants. Et dans le jeu, il apparaît claire que les enfants ont retenu ce qu'ils ont appris. Il arrive qu'ils sanctionnent eux même certaines fautes commises par leurs pairs. Et à travers le slogan de Spécial Olympics, les déficients intellectuels apprennent à concourir avec courage. Les parents sont aussi impliqués dans toutes les activités. Ils doivent toujours accompagner leurs enfants dans toutes nos manifestations. Leur présence aide à approcher l'enfant en cas de réticence. Mais aussi de les galvaniser à travailler avec leurs pairs. Car souvent l'enfant peut être réticent. Et dans ce cas, seul le parent peut le comprendre pour l'amener à rejoindre le groupe. A Spécial Olympics, l'esprit d'équité et de solidarité a toujours été le credo. Ce qui fait que les enfants se partagent pleins de choses et cela grandi l'esprit d'échange en eux. Dés lors une grande exhortation à la vie communautaire se dessine dans l'œuvre de Spécial Olympics. Les parents, les entraîneurs, les camarades déficients intellectuels et les partenaires unifiés constituent ensemble une unité fonctionnelle qui les réunit autour d'un idéal qui est la pratique des sports collectifs et individuels sans instaurer aucune marque de différenciation. Les compétitions organisées hors des locaux de la structure, sont tenues dans les centres et écoles partenaires. Et cela favorise de nouvelles imbrications obligeant les enfants à s'adapter au nouvel environnement.

Les stratégies restent plus orientées vers la construction des relations interindividuelles et au raffermissement de la personnalité des enfants avec l'association des parents.

L'implication des parents aux cotés des entraîneurs est aussi une facette de la stratégies de Spécial Olympics pour mieux approcher les enfants car souvent on se confronte à des cas de réticence de leur part parce qu'ils connaissent mieux ces enfants que les entraîneurs. Et cela servira de source de motivation et d'assurance pour l'enfant et sa famille. Un parent rassuré ne

ménagera aucun effort pour soutenir son enfant surtout quand il se rend compte qu'il fait des progrès.

Le sport favorise l'autonomie en développant les qualités individuelles et les relations interindividuelles contribuant ainsi à mieux préparer ces enfants à une vie sociale réussie.

Mais la prise en charge de cette catégorie de population est très difficile. Ces difficultés sont notées dans les réponses aux questions B16, B17; A16, A17, C3 et C4.

Comme il a été souligné dans le paragraphe précédant, la principale difficulté est le manque de soutien de l'État à ces structures des personnes ayant des besoins spéciaux. Il n'y a pas assez d'institutions publiques ni d'installations adaptées pour prendre en charge tous les enfants déficients intellectuels du Sénégal. Cela s'explique par le sur-effectif qui existe au CEFDI qui est la seule structure publique. Outre ces effectifs pléthoriques, vient s'ajouter les crises que piquent ces enfants. Ce qui rend la prise en charge difficile pour les éducateurs. Quand au manque de matériel, c'est un phénomène qui touche pratiquement toutes les structures. Les écoles partenaires de Spécial Olympics n'ont pas tous de matériels pour la pratique du sport. Elles bénéficient toutes des dons que fait Spécial Olympics dans le cadre du partenariat et cela est insuffisant pour un travail de qualité. Cependant si les structures étaient toutes bien équipées, il y aurait des espoirs d'avoir un taux important d'enfants pris en charge. Aujourd'hui encore beaucoup d'enfants ne sont pas encadré. Pour palier à ce phénomène, l'État doit appuyer toutes les structures. Et nos sujets interrogés lors de notre enquête soutiennent qu'il faut solliciter de l'aide pour assurer une bonne prise en charge. Et les résultats des questions A18, A19 et B18, B19 et B20 expliquent combien le soutien de l'État serait incontournable pour la bonne marche de la prise en charge des déficients intellectuels au Sénégal. Le soutien de l'État associé à celui des bonnes volontés qui réagissent souvent aux nombreuses sollicitations des structures d'encadrement facilitera cette prise en charge de tous les enfants dans le besoin. Le rôle de parents est aussi fondamental. Ils attribuent des dons et leurs présence est rassurante.

Ce sont donc toutes les structures d'encadrement qui sont dans le besoin et qui sollicite de l'aide dans la conduite de leurs activités. Et à Spécial Olympics l'aide est sollicitée pour mieux assurer la prise en charge par le sport. La pratique du sport adapté nécessitant l'obtention d'un matériel et d'un espace approprié. Les réponses aux questions B10, B11, B12, B13 et C19 et C20 permettent d'analyser l'état et la qualité des installations de Spécial

Olympics. La majeure partie des sujets d'enquête soutient que ces installations sportives répondent aux exigences de la pratique sportive adaptée à la déficience intellectuelle. En effet, avec le matériel et le stade Léopold Sédar Senghor mis à leur disposition, les entraîneurs parviennent à bien aménager l'espace pour les entraînements et prennent en charge les différentes sections sportives à cinq par discipline. Les entraînements sont toujours bien organisés. A chaque séance le travail effectué est relevé dans un agenda. Cela permet d'avoir une idée sur l'évolution de l'ensemble des sections.

Par manque d'annexe fait pour cette pratique, spécial olympics s'entraîne donc au stade LSS. Mais si toutefois il disposait d'une installation spécifique à ce type de pratique sportive, ça serait encore mieux pour les déficients intellectuels. Car l'aménagement se fera en tenant compte de leur handicap.

Par ailleurs, des appréciations sont faites sur l'implication des parents dans la prise en charge de leurs enfants par le sport à Spécial olympics. Les résultats des questions B21, B22 et C12 et C13 donnent un net aperçu sur la question. La majeure partie des parents accompagnent les enfants aux entraînements parce que Spécial Olympics les exhorte à le faire. En effet, leur présence aux entraînements faciliterait le travail aux entraîneurs dans la mesure où, il arrive des moments que l'enfant pique des crises et seul le parent peut le calmer. Il devient réticent et abandonne les entraînements sans raisons. C'est la cause pour laquelle la présence des parents est d'une importance capitale pour la structure. En outre, il y a des raisons sécuritaires car les enfants peuvent être à tout moment exposés aux dangers du trafic routier du fait de la situation géographique du lieu d'entraînement. Et la preuve en est que cette année il y a un athlète qui a rendu l'âme suite à un accident de la circulation qu'il a eu quand il rentrait chez lui après avoir fini les entraînements. C'est pour éviter ces événements tragiques que nous demandons aux parents d'accompagner les enfants et de les aider à s'exercer à la maison pour mieux améliorer leur niveau.

Par conséquent, si tous les parents soutiennent que spécial olympics joue un rôle très noble c'est parce qu'ils se sentent impliqués dans tout ce qui se fait au sein de la structure. Les enfants y sont pris en charge gratuitement et ils bénéficient de pas mal d'actions sociales. Une visite médicale très coûteuse leur est octroyée chaque année depuis l'année 2009. Pendant les compétitions, tous les enfants sont récompensés car à Spécial Olympics tout le monde gagne. Et cela réjouit les enfants tout en donnant sens à leur vie. A travers ces événements, les

enfants sont épanouis en surpassant leur handicap. Ils bénéficient aussi des voyages internationaux pour prendre part à des compétitions où ils vont représenter toute une Nation car ils porteront les couleurs nationales. Dans cette même perspective, il sied de mentionner qu'à partir du 2 Avril l'équipe nationale de football des déficients intellectuels du Sénégal « Spécial Olympics » sera en Afrique du Sud pour les championnats du monde du « football for huppes ». Conscients de ce que Spécial Olympics procure à leurs enfants par le biais du sport, les parents avouent qu'il joue un rôle humaniste.

4 : Synthèse générale

Aujourd'hui par le biais de spécial olympics, le sport des déficients intellectuels est devenu un phénomène actuel de renommé international. Des enfants, des jeunes, et des adultes déficients intellectuels âgés entre 3 et 40 ans, sont pris en charge par le sport dans 162 pays à travers le monde par Spécial Olympics.

Le Sénégal est aujourd'hui une Nation phare et respectée dans cette prise en charge en Afrique. Cela est dû au travail exceptionnel que l'équipe de Spécial Olympics Sénégal mène dans la sous région. En tant que partisan de cette équipe, nous avons jugé utile d'étudier le rôle que jouer le sport dans la vie des déficients intellectuels. C'est en ce sens que nous avons cherché à savoir si le sport est un médiateur social dans l'éducation des déficients intellectuels. Une enquête a été menée auprès des parents et des personnes ressources qui s'entreprennent dans la prise en charge de cette catégorie sociale en l'occurrence les encadreurs sportifs de Spécial Olympics et les éducateurs spéciaux.

Après investigation on a remarqué que le sport est un moyen de rapprochement. Cette médiation se fait avec des stratégies et des moyens conformes à cette prise en charge. Des entraîneurs sont formés pour assurer cette prise en charge. Cette formation est assurée par Spécial Olympics. Après la formation, ils sont appelés à encadrer les athlètes tous les dimanches. A cela s'ajoute l'implication des parents qui sert à faciliter le travail des entraîneurs car il y a des enfants qui piquent souvent des crises. Mais aussi pour veiller à la sécurité des enfants sur le chemin du stade. Une fois au stade, la pratique sportive se fait avec des partenaires qui viennent de diverses écoles. Il y a aussi des enfants « bien portants » qui se joignent à eux pour éradiquer toute idée de différenciation. Cet état de fait favorise leur vie de relation. Ils entrent en communication avec leurs pairs et des enfants « bien portants ». Dans les terrains, sur la piste d'athlétisme, sur le tapis de gymnastique, comme au niveau de l'animation pour les jeunes athlètes, une nette homogénéité apparaît dans les groupes. Car cela permet de mieux intégrer la personne en situation de handicap dans la vie courante et de ne pas se contenter uniquement de corriger une anomalie physique. Cette initiative nous permet de confirmer que le sport est un moyen pertinent de rapprochement entre la personne en situation de handicap et la population « valide ».

Le sport les lie sans distinction alors que, hors de cet environnement sportif, ces enfants pourraient être victimes de stigmatisation et de rejet de la part des partenaires « bien portants ».

En dehors de son rôle social, le sport leur procure le bien être. En effet, le sport développe les capacités physiques des athlètes telles que la coordination, la force, la vitesse, la puissance, l'équilibre, l'adresse, et l'habilité. Le sport est une activité physique qui fait appel aux différentes fonctions. Il participe à l'amélioration de la motricité chez les personnes en situation de handicap. Et un des parents interrogés soutient que, "auparavant mon fils ne pouvait pas bien marcher, mais depuis qu'il est à Spécial Olympics, son état s'est beaucoup amélioré. Maintenant il joue même au football avec les enfants du quartier. Aujourd'hui cet enfant est devenu autonome grâce au sport". Pour atteindre des résultats pareils, il faut que l'entraînement soit régulier et méthodique. Et ce n'est pas ce qui manque à Spécial Olympics car les enfants y sont bien encadrés. Ils subissent tous une visite médicale pour évaluer leur état de santé. Mais aussi il y a beaucoup d'étudiants de l'INSEPS qui s'investissent dans l'encadrement. Toujours est-il que l'organisation devient de plus en plus améliorée. S'il y a quelque chose qui pourrait compromettre l'efficacité de la prise en charge, ce serait l'insuffisance du temps d'entraînement, car pour être performant il faut au moins trois séances par semaine contre une actuellement.

La pratique du sport par les déficients intellectuels demande des moyens. Ce faisant, un matériel Kid et un espace pour cette pratique sont mis à la disposition des entraîneurs. Mais il sied de préciser que l'espace utilisé n'est spécifique à cette pratique. Ce qui constitue un facteur qui bloque son efficacité effective. Conscient de ce fait, des entraîneurs sont envoyés dans les structures partenaires pour y assurer l'enseignement des disciplines sportives. En d'autres termes, cela permet de compenser l'insuffisance notée sur le temps d'entraînement. Le sport occupe une place incontournable dans l'éducation des enfants déficients intellectuels. Il est enseigné dans toutes les écoles spécialisées partenaires de spécial olympics. Les éducateurs interrogés certifient que "si le sport est inclus dans leur programme, c'est parce qu'il aide les enfants à développer leur tonicité. Ils deviennent de plus en plus actifs". Il les rend plus autonomes tout en facilitant leur participation active à la vie quotidienne. En somme, ce constat certifie nettement que le sport est un médiateur social dans l'éducation des déficients intellectuels. Toutefois, il est nécessaire de développer des stratégies et d'y investir des moyens pour rendre cette médiation efficace.

5 : Perspectives

Au terme de notre analyse des résultats, il est apparu clair que le sport est un médiateur social dans l'éducation des déficients intellectuels. Pour que cette médiation soit efficace, il y a beaucoup de choses à parfaire surtout dans l'aménagement de l'environnement pour cette pratique sportive, la visite médicale d'aptitude et le profil des encadreurs. C'est la raison pour laquelle nous tenons à proposer un exemple d'aménagement d'espace, une nouvelle orientation de la visite d'aptitude et un profil pour mieux former le personnel.

Nous proposons un plan d'aménagement de l'espace de pratique sportive pour une meilleure prise en charge des déficients intellectuels. Il est traduit dans la représentation graphique ci-dessous. Elle est constituée de six ateliers consacrés à la pratique sportive et l'animation culturelle.

Atelier N°1 : football avec 5 joueurs

Atelier N°2 : course autour d'un plateau rectangulaire avec 5 jours.

Atelier N°3 : Volley-ball avec 5 joueurs

Atelier N°4 : Basket-ball avec 10 contre joueurs

Atelier N°5 : animation socioculturelle avec 10 jeunes

Atelier N°6 : Relais de ramassage d'objet avec 10 jeunes

Chaque atelier vise un objectif bien déterminé. Ce faisant, il faut retenir que quelque soit leurs objectifs, les ateliers restent tous centrés sur un idéal qui est le développement des qualités physiques et intellectuelles des ces jeunes enfants.

Les trois premiers ateliers sont composés de groupes de 5 pratiquants alors que les trois suivants sont de 10 sportifs. Ce qui fait qu'on aura dans ce plan d'aménagement proposé 45 enfants à encadrer. Dans les groupes de 5 enfants, nous aurons deux encadreurs. Ceux de 10 en auront trois pour la prise en charge. Ces encadreurs doivent toujours se concerter afin de bien mener les séances d'entraînements. Le dialogue doit donc être permanent entre les coachs pour trouver la formule pédagogique appropriée. En effet cela permet de mettre sur pied une cellule d'appui pédagogique qui contrôle et assure la mise sur place d'une méthode

de travail. Par conséquent, cela permet aux encadreurs de développer leurs qualités techniques dans la préparation et la tenue des séances d'entraînement.



Pour la visite médicale d'aptitude administrée aux déficients intellectuels pour faciliter leur prise en charge par Spécial Olympics, ce sont les valeurs au repos qui sont mesurées : la fréquence cardiaque ou respiratoire, les mensurations physiques associées à une observation

de la forme du rachis, la coordination motrice et la détection des tics gestuels. Nous avons estimé que ces valeurs peuvent être normales au repos et présenter des défauts dès que l'enfant est mis en mouvement. C'est pourquoi nous proposons un relevé des valeurs au repos puis après un effort physique puis une analyse des différences pour déterminer l'aptitude des enfants à la pratique des sports.

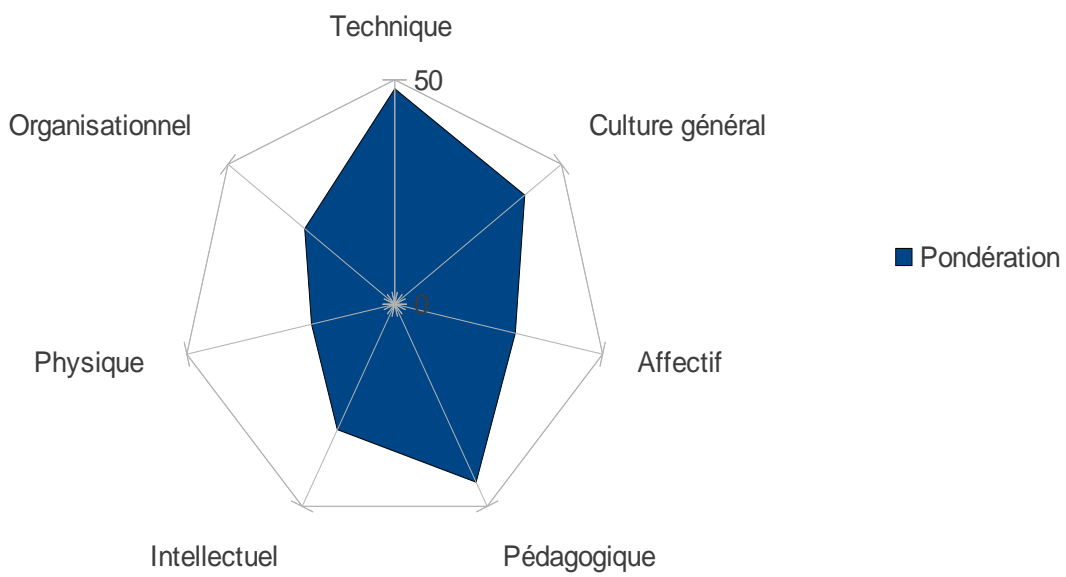
Nous avons trouvé que le profil des encadreurs des déficients intellectuels était basé sur trois facteurs : le physique, le pédagogique et l'affectif. Avec d'ailleurs une prééminence de cette dernière. Nous proposons un profil plus complet pour la formation du personnel de Spécial Olympics. Il tiendra compte, en plus des facteurs déjà cité, des qualités intellectuelles, techniques, organisationnelles et de cultures générales.

Les qualités intellectuelles des encadreurs leur permettent d'être réactifs et d'innover dans l'encadrement des enfants.

La technique est l'élément qui répond le mieux à la question du "comment faire". Elle renseigne sur le savoir faire de ce personnel qui doit être irréprochable à ce niveau. C'est une qualité importante pour le personnel de Spécial Olympics qui doit également faire preuve d'une grande capacité d'organisation et d'une culture générale très large.

Nous proposons donc un nouveau schéma pour la formation des techniciens. Cela passe par l'attribution d'un poids à chaque qualité retenue en fonction de l'importance que nous lui accordons. Ce que traduisent le tableau et le schéma suivants

Profil de formation des encadreurs de Spécial Olympics



Les encadreurs doivent avoir un profil beaucoup plus spécialisé dans le domaine sportif. Même si le bénévolat est le fondement de Spéciale Olympics, il faut des coachs qualifiés pour piloter l'encadrement. Pour ce faire, la meilleure formule serait la création d'une filière de formation en activité physique adaptée à l'INSEPS d'où sont issus la plupart des entraîneurs qui assure la prise en charge des enfants. Cela permet minimiser les éventuels cas de d'improvisation qui pourrait compromettre la qualité de l'encadrement. En effet, les encadreurs et les éducateurs doivent avoir un profil plus professionnel. Ils doivent être orientés dans plusieurs domaines d'activités pour produire une éducation de qualité. Des pôles de formation comportant cinq professionnels avec des profils complémentaires peuvent également être organisés. Dans ce cas, chaque éducateur doit être spécialiste dans un des domaines cités précédemment.

CONCLUSION

CONCLUSION

Nous nous sommes fixés cet objectif de recherche : montrer ce que les acteurs de l'éducation spécialisée pensent de la place du sport dans ce secteur. Le sport est-il un outil important pour favoriser l'éducation et l'intégration des déficients intellectuels ? Si la réponse à cette question est affirmative, il conviendra alors de déterminer quelles stratégies et quels moyens utiliser pour réussir une entreprise pareille.

Pour mener ce travail, une enquête est menée auprès des personnes ressources. Un questionnaire avec trois volets est utilisé comme moteur de recherche. Il a été destiné aux encadreurs de Spécial Olympics, aux éducateurs spéciaux et enfin aux parents des enfants déficients intellectuels.

Les résultats que nous avons obtenus nous ont permis d'affirmer que le sport est un médiateur dans l'éducation des déficients intellectuels. Cette médiation est assurée par biais de la pratique sportive en équipe, pratique incluant parfois des enfants sans handicap. En effet les sports d'équipes favorisent l'interaction et tissent des liens amicaux entre les joueurs et les sports individuels favorisent le dépassement de soi. Ce faisant le déficient intellectuel devient autonome et participe à la vie sociale. C'est donc pour ces vertus du sport que le système éducatif spécialisé l'introduit dans son programme. Il sert de relais en permettant à chacun de s'exprimer, de s'épanouir et de réduire voire de dominer son handicap.

Dans ce travail d'éducation par le sport, nous saluons l'action déterminante de Spécial Olympics qui envoie des entraîneurs formés dans toutes les structures de prise en charge des déficients intellectuels, les équipes, organisent des entraînements chaque dimanche au stade LSS et des compétitions entre ces écoles et d'autres pour permettre le brassage des jeunes. Il noue donc un partenariat entre toutes les institutions qui œuvrent pour la prise en charge de ces enfants pour mutualiser les efforts. C'est ainsi que les parents, les athlètes, les entraîneurs, les partenaires unifiés sont réunis autour d'un idéal qui est la pratique du sport. Ils font ensemble du sport sans aucune marque de différence entre eux. Ils partagent et pratiquent du sport dans l'unité et la joie. Aujourd'hui le sport est une des activités qui lèvent toutes les barrières que les hommes érigent artificiellement entre eux. Il est un médiateur incontesté dans la vie de relation des hommes.

Il est cependant important de mieux orienter la visite médicale d'aptitude des enfants, de mieux former les encadreurs pour cette œuvre délicate d'éducation spécialisée avec un profil plus riche et d'aménager l'espace nécessaire à la pratique du sport.

BIBLIOGRAPHIE

Basil Gerald, Tremblaye Gaëtan, Tellier Christian : rapport sur la déficience intellectuelle et participation sociale, page 20

Bénéton Philippe que sais-je ? Les classes sociales ; Presse universitaire de France p 125

Bouet Michel: Signification du Sport, édition L'Harmattan, 1995, page 478

Boudon R, Besnard P, Cherkhaoui M, Lécuyer Bernard P. Dictionnaire Larousse Bordas/her 1999. Paris

Carlier Michel / Ayoun Catherine : déficience intellectuelle et intégration sociale. Col psycho et sciences Humaines : Col psycho et sciences Humaines N°263.2007 éd Mardaga p47

Charte du sport, art 22, in Lexique, op cit, p13

COTE, (1991) La notion de handicap : l'histoire d'un prodigieux contre sens Synergie, Vol 3 ; p3

Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation, 2^e édition, Nathan, Université, 2000, page 680

Dumazedier cité dans « Signification du sport » par MICHEL BOUET édition l'Harmattan 1995 page 479

Diop Idrissa, contribution des APS à l'intégration sociale et professionnelle des enfants handicapés moteurs : mémoire de maîtrise 2007, p22

Gourdon Chantal Zouache-, Développement social de l'enfant (du bébé à l'enfant d'âge scolaire), édition Dunod, Paris, 2002, page, 22

Hamonet C, que sais-je ? Les personnes handicapées ; Presse Universitaire de France ; p125

Koebel in « l'intégration par le sport : une croyance durable ». Revue « Empan n° 79 page 39

Le Boulch Jean, in Mouvement et Développement de la personne, édition Vigot, 23 rue de l'école de médecine 75006. Paris, 1995

Leclerc M. André : Le sport au service de la vie sociale, rapport présenté en 2007, p161

Simard Clermont, Caron Fernand et Skrotzky Kristina Activité physique adaptée ; édition Eska S.A.R.L. Paris, France, p24 ; 30

Seguin E. cité par M. Cartier et C. Ayoun op cit p48

WEBBOGRAPHIE

<http://www.consortium-maurice.org>

[.specialolympics.org](http://specialolympics.org)

[://orphanet.info-biogen.fr](http://orphanet.info-biogen.fr)

[.handicapinternational.fr](http://handicapinternational.fr)

[.spécialolympics.sn](http://specialolympics.sn)

ANNEXES

Questionnaire destiné aux éducateurs spécialisés :

1- Genre

- M F
- 2- Fonction.....
- 3- Connaissez-vous l'éducation spécialisée ?
- OUI NON
- 4- Comment l'éducation spécialisée est-elle conduite au Sénégal ?
-
-
-
- 5- Dans quel cadre l'exerce t-on ?
-
-
- 6- Existe-il un système éducatif spécifique aux déficients intellectuels au Sénégal ?
- OUI NON
- 7- Combien de disciplines sont proposées ?
-
-
- 8- Existe –il une discipline sportive ?
- OUI NON
- 9- Pourquoi ?
-
-
- 10- Il y a-t-il des possibilités d'insertion sociales qui s'offrent aux déficients intellectuelles au Sénégal ?
- OUI NON
- 11- Comment se fait cette insertion sociale ?
-
-
-
- 12- Est-il satisfaisant ?
- OUI NON
- 13- Quel est le taux de réussite de cette intégration au Sénégal ?
-
- 14- Rencontrez-vous des difficultés pour éduquer ces déficients intellectuels ?
- OUI NON
- 15- Lesquelles

.....
.....
.....

16- Avez-vous sollicité de l'aide ?

OUI NON

17- A qui sollicitez- vous cette aide ? (maximum 2 choix)

Gouvernement Parent Bonne Volonté

18- Pensez-vous que l'éducation spécialisée parvient à jouer pleinement son rôle au Sénégal ?

OUI NON

19- Pourquoi ?

.....
.....
.....

Questionnaire destinés aux encadreurs sportifs des spécial Olympics

1- Genre

M

F

2- Quelle fonction exercez-vous à spécial olympics ?

.....

3- Quels sont le but et l'objectif des spécial olympics ?

.....
.....
.....

4- Pensez-vous que le sport est un médiateur social ?

OUI

NON

5- Comment se fait cette médiation ?

.....
.....

6- Existe-il des stratégies à développer pour prendre en charge des déficients intellectuels par le sport ?

OUI

NON

7- Si oui lesquelles ?

.....
.....
.....

8- Utilisez-vous toutes les disciplines sportives ?

OUI

NON

9- Lesquelles utilisez-vous ?

.....
.....
.....

10- Avez-vous un site pour cette pratique sportive ?

OUI

NON

11- Répond t-il aux exigences de la pratique sportive par ces déficients intellectuels ?

OUI

NON

12- Si oui pourquoi, si non pourquoi ?

.....
.....
.....

13-Prenez-vous des dispositifs sanitaires ?

OUI NON

14- Comment entreprenez-vous ses dispositifs ?

.....
.....
.....

15- Pensez-vous que le sport est un moyen d'insertion social ?

OUI NON

16- Pourquoi ?

.....
.....
.....

17- Etes-vous satisfaits de vos résultats ?

OUI NON

18- Pourquoi ?

.....
.....
.....

19- Rencontrez-vous des difficultés ?

OUI NON

20- Si oui lesquelles ?

.....
.....
.....

21- Sollicitez-vous de l'aide ?

OUI NON

22- A qui ?

.....
.....

23- Pourquoi ?

.....
.....
.....

Questionnaire destiné aux parents des déficients intellectuels

1- Lien parental

Papa Maman Frère Sœur

2- Comment se comporte t-il à la maison ?

.....
.....

3- Rencontrez-vous des difficultés dans son éducation ?

OUI NON

4- Lesquelles ?

.....
.....
.....

5- Etudie t- il ?

OUI NON

6- Si oui dans quel établissement ?

.....

7- Si non pourquoi ?

.....
.....
.....

8- Les études ont-elles un effet sur son comportement ?

OUI NON

9- Etes-vous satisfait de son éducation à l'école ?

OUI NON

10- Pourquoi ?

.....
.....
.....

11- Depuis combien de temps pratique t-il du sport à spécial olympics ?

1 an 2 ans Autres.....

12- L'accompagnez-vous aux entrainements ?

OUI NON

13- Pourquoi ?

.....
.....

14- Pensez-vous que le sport l'aide ?

OUI NON

15- Si oui comment ?

.....
.....
.....

Si non pourquoi ?

.....
.....
.....

16- Pensez-vous que la pratique sportive favorise t-elle son insertion sociale ?

OUI NON

17- Pourquoi ?

.....
.....
.....

18- Pensez-vous que son état de santé s'est amélioré ?

OUI NON

19- Pourquoi le dites-vous ?

.....
.....
.....

20- Etes-vous satisfaits de son encadrement sportif ?

OUI NON

21- Est-ce-que son environnement de pratique sportif vous rassure-t-il ?

OUI NON

22- Pourquoi ?

.....
.....
.....

23- Que pensez-vous du rôle que joue spécial olympics ?

.....
.....
.....